



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.



Communication sur l'engagement 2021-2022



Table des matières

LA LETTRE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE TELT AUX PARTIES PRENANTES.....	5
TELT ET LES INITIATIVES POUR L'AVENIR DE LA MOBILITÉ	8
<i>ÉTAPES DE CHAMBÉRY ET TURIN DE LA CONNEXION EUROPE EXPRESS.....</i>	9
<i>L'EXPOSITION « DE PIERRE ET DE FER : LES 150 ANS DU TUNNEL DU FRÉJUS »</i>	10
<i>LA SÉRIE DE SÉMINAIRES « VISION RAIL »</i>	11
<i>PROJET SMARTLAND : RÉSEAUX DE TRANSPORT À ÉMISSION ZÉRO</i>	11
TELT ET LE PACTE MONDIAL	12
<i>ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE</i>	12
<i>LES 5 PILIERS DES CHANTIERS DURABLES.....</i>	13
TELT ET LE RÔLE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	14
<i>RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE CHEZ TELT</i>	14
INNOVATION AU SERVICE DE L'OUVRAGE	15
<i>CATALYSEUR DE PARTENARIATS BINATIONAUX : RECHERCHE ET INNOVATION</i>	15
<i>LES DIALOGUES ITALO-FRANÇAIS.....</i>	15
<i>INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.....</i>	15
<i>FOCUS BIODIVERSITÉ.....</i>	16
TELT ET LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL.....	17
LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	18
 ODD 3 et 8 – Mission-S pour la santé et la sécurité au travail	20
<i>ÉTAT D'AVANCEMENT DES CHANTIERS ET MISSION-S.....</i>	20
<i>LES 7 VALEURS DE MISSION-S.....</i>	22
<i>CAMPAGNE DE COMMUNICATION MISSION-S.....</i>	24
<i>URGENCE COVID</i>	25
<i>PARTENAIRES DE LA CAMPAGNE EUROPÉENNE EU-OSHA</i>	25
<i>GROUPE DE TRAVAIL SUR LES HANDICAPS.....</i>	25
<i>FOCUS SUR LES ACTIONS VISANT AU BIEN-ÊTRE DE L'ENTREPRISE</i>	25
 ODD 5 – L'égalité des sexes dans un secteur complexe	26
<i>L'APPLICATION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE.....</i>	28
 ODD 6 – Le contrôle des ressources	28



ODD 7 – Utilisation consciente de l'énergie..... 30

LES ENTREPRISES DE LA LIGNE LYON-TURIN UNIES POUR L'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE..... 30

BUREAUX RESPONSABLES 31

PROJET HYDROGÈNE 31



ODD 9 – Engagement en faveur d'une chaîne d'approvisionnement responsable 31

LE RÈGLEMENT DES CONTRATS ANTIMAFIA..... 31

LE CODE D'ÉTHIQUE..... 32

POLITIQUE D'ACHATS..... 32

ÉVALUATION DES PERFORMANCES EN FONCTION DES CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 32

LES CHIFFRES DES ACHATS..... 33

PRIX ACHATS DURABLES..... 33

EN FRANCE : ATTRIBUTION DES TROPHÉES COMMANDE PUBLIQUE..... 33

EN ITALIE : LAURÉAT DU PRIX ÉVALUATION DES FOURNISSEURS COMPRAYERDE BUYGREEN..... 33



ODD 11 – Construire une communauté résiliente 34

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DU TUNNEL DE BASE..... 34

NOMBRE ACTUEL DE CHANTIERS EN FRANCE ET EN ITALIE..... 34

PRÉVISIONS DE L'EMPLOI EN France..... 34

PRÉVISIONS DE L'EMPLOI EN ITALIE..... 35

LES STRATÉGIES POUR LE TERRITOIRE 36

EN FRANCE : L'ACCOMPAGNEMENT DE LA DÉMARCHE GRAND CHANTIER..... 36

LA MAISON DE L'HABITAT..... 37

ITALIE : CLAUSES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES ET « UN RÉSEAU POUR LA VALLÉE » .. 37



ODD 12 – Économie circulaire des matériaux d'excavation..... 38

LA GESTION BINATIONALE DES MATÉRIAUX D'EXCAVATION : UNE RÉALITÉ..... 39

COLLABORATION AVEC LE CENTRE D'ÉTUDES DES TUNNELS..... 40



ODD 13 – Le suivi environnemental..... 40

L'OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE 41

LE SUIVI ET LES COLLABORATIONS EN ITALIE	42
 ODD 15 – Engagement en faveur de la biodiversité	42
INITIATIVES EN ITALIE ET EN FRANCE	43
<i>EN ITALIE : UN GROUPE DE RECHERCHE POUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ LE LONG DES INFRASTRUCTURES LINÉAIRES</i>	43
<i>EN FRANCE : DE MULTIPLES INITIATIVES POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL</i>	43
<i>FOCUS SUR L'ERICA CARNEA – LA BRUYÈRE DES NEIGES</i>	46
 ODD 16 – Lutter contre la corruption et pour la transparence	47
<i>DISPOSITIF D'ALERTE ÉTHIQUE</i>	48
<i>PARTENARIAT POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</i>	48
 ODD 17 – TELT, un exemple de coopération franco-italienne	49
<i>ANTIMAFIA ET SÉCURITÉ SANS FRONTIÈRES : UN CHANTIER EUROPÉEN</i>	50
<i>PLAN TRIENNAL DE DURABILITÉ 2022-2025</i>	51



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

LA LETTRE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE TELT AUX PARTIES PRENANTES

Pour la première fois depuis son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies en 2015, TELT fait rapport de son engagement en tant que membre du réseau italien. La double adhésion de notre entreprise aux points nationaux français et italien est le reflet de sa nature binationale, une force et une richesse culturelle qui ont alimenté la feuille de route u promoteur public en matière de durabilité, **selon les objectifs de l'Agenda 2030 de l'UE**.

En 7 ans la société a considérablement fait avancer le projet dont elle assure la maîtrise d'ouvrage : le tunnel de base du Mont Cenis est maintenant à un stade de réalisation avancé, avec l'attribution des principaux marchés pour un montant de plus de 3 milliards d'euros et l'activation de 10 chantiers entre la France et l'Italie. TELT s'apprête par ailleurs à relever un défi technologique majeur pour la *durabilité* d'un ouvrage ferroviaire, celui des équipements ferroviaires y compris de signalisation pour le CO12, le seul lot binational de l'ouvrage.

Au cours de la période 2020-2022, le contexte international a également changé. En 2020, l'accélération de l'UE sur le Pacte Vert a braqué les projecteurs sur l'urgence de faire face à la crise climatique, faisant de la biodiversité et de la consommation responsable d'énergie les mots-clés d'un engagement individuel et collectif généralisé. Dans ce contexte, TELT a renforcé son engagement en se réorganisant.

En 2020, la **Direction Développement Durable et Sécurité** a été créée, réunissant les fonctions environnement et sécurité des travailleurs dans un centre de pilotage la réalisation du projet ; en outre, en 2021, la **Division Ferroviaire** a été créée, avec pour mission, dans un premier temps, de réaliser les équipements ferroviaires et ensuite, lorsque TELT deviendra le nouvel gestionnaire de la ligne, de l'exploiter. Pour cette nouvelle division, les trois piliers du développement durable - environnement, société et économie - seront au cœur de ses préoccupations et de son action.

En ce qui concerne les processus qui ont eu le plus grand impact sur la durabilité du projet, TELT a confirmé le caractère prioritaire de la **protection et du suivi de l'environnement**. Ainsi les entreprises de la chaîne d'approvisionnement, à travers le **Pacte d'Intégrité et de Durabilité des Entreprises du Lyon-Turin**, sont les protagonistes d'un processus d'optimisation d'utilisation des ressources : les chantiers français du Lyon-Turin sont alimentés à 100% par de l'énergie verte et TELT surveille les consommations et la production, selon les principes de la réflexion axée sur le cycle de vie (Life Cycling Thinking).

L'ODD 15 *Vie terrestre* est au centre d'un réseau de collaborations techniques et scientifiques pour réaliser des projets qui répondent non seulement à des prescriptions, mais aussi à des démarches expérimentales de préservation et de développement d'espèces, comme dans le cas de la *Bruyère des Neiges* ou *Erica carnea*, une plante ornementale protégée qui fait l'objet d'une recherche binationale entre TELT, l'Université de Turin, l'INRAE et le CBNA.



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

La **responsabilité en matière d'achats** est également accrue, par le biais d'outils de suivi des performances et d'engagements contractuels visant la responsabilité sociale ; pour cela, TELT a obtenu deux marques de reconnaissance publiques (le prix Compraverde BuyGreen et le Trophée de la Commande Publique en France). La stratégie de la société a également permis d'intensifier l'attention portée à l'**impact social** de l'ouvrage : tandis que la Démarche Grand Chantier a été poursuivie avec une vigueur de plus en plus marquée en apportant son soutien aux chantiers français (désormais au nombre de 7) au cours des deux dernières années, l'action conjointe de la Région Piémont et de tous les acteurs du monde du travail s'est intensifiée en Italie, autour du concept de *Réseau pour la Vallée de Suse*, en application du Pacte pour le territoire et de la Loi régionale 4/2011, pour soutenir l'ouverture du chantier du tunnel de base en Italie avec des initiatives de rapprochement offre-demande et des formations avancées dédiées aux métiers du Lyon-Turin. Cette évolution est également le résultat d'une nouvelle croissance de la **valeur économique distribuée de l'ouvrage** : en 2022, le Lyon-Turin était le premier employeur de la Maurienne avec environ 700 travailleurs employés sur les chantiers, un nombre destiné à croître et à atteindre son apogée, avec l'ouverture des chantiers italiens, environ 8 000 travailleurs entre la France et l'Italie au pic de son activité.

Le **travail** est donc au centre de cette communication d'engagement, également en termes d'ODD 8, pour la santé et la sécurité, enjeux prioritaires pour TELT et les entreprises de la chaîne d'approvisionnement : le programme innovant nommé Mission S est en place sur tous les chantiers et poursuit avec de plus en plus d'outils l'objectif très ambitieux mais possible de « zéro accident grave ».

Mission S est reconnue comme un point fort dans le cadre de la norme ISO 450001 *Santé et Sécurité au travail*, qui constitue, avec les normes ISO 9001 *Management de la qualité*, ISO IEC 27001 *Sécurité de l'information*, ISO 14001 *Système de management environnemental*, le pivot du **Système de Qualité Intégré**. En 2021, l'organisation internationale AFNOR a confirmé les quatre certifications dans un nouveau cycle, prouvant ainsi que le schéma ISO est désormais une méthode de travail acquise par le promoteur public.

TELT a également choisi une approche de partage des connaissances, attirant l'attention d'instituts de recherche internationaux, de Montréal et Paris Tech à l'École polytechnique et à l'Université de Turin, de l'Université Savoie Mont-Blanc à l'École de management de Grenoble à l'Université de Milan Bicocca, de l'Institut océanographique de Trieste au CETU. Les sujets de recherche sont multidisciplinaires et ne concernent pas seulement les sciences exactes mais aussi l'organisation, la sociologie et, plus récemment, l'intelligence artificielle. Le binationalisme est, comme indiqué en ouverture, à la base des projets les plus ambitieux tels que le « chantier unique pour les matériaux d'excavation », qui est devenu une réalité dans le cadre d'une résolution de la Commission intergouvernementale qui a donné le feu vert à sa mise en œuvre. Le nouveau règlement, conçu dans l'esprit **de l'objectif 12 de l'économie circulaire**, permet, à l'instar du règlement des contrats antimafia, de surmonter les barrières réglementaires et de valoriser pleinement, au sein du projet et selon les besoins de l'exploitation, les matériaux d'excavation extraits d'un côté et de l'autre de la frontière.



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

TELT est également un point de référence pour d'autres **partenariats avec des acteurs de premier plan en Europe**, tels que le CERN, ITER, ENI, Rail Baltica et la Société du Grand Paris. Chaque accord de partenariat permet à TELT d'enrichir son expertise dans des domaines essentiels pour la société tels que le développement durable, la sécurité et l'innovation technologique, en échangeant des expériences avec certains des acteurs les plus qualifiés d'Europe. Cette démarche s'inscrit dans la logique multipartite du Pacte mondial et de l'ODD9 « *Construire une infrastructure résiliente et promouvoir l'innovation et une industrialisation équitable, responsable et durable* ».

Le Président
Daniel Bursaux

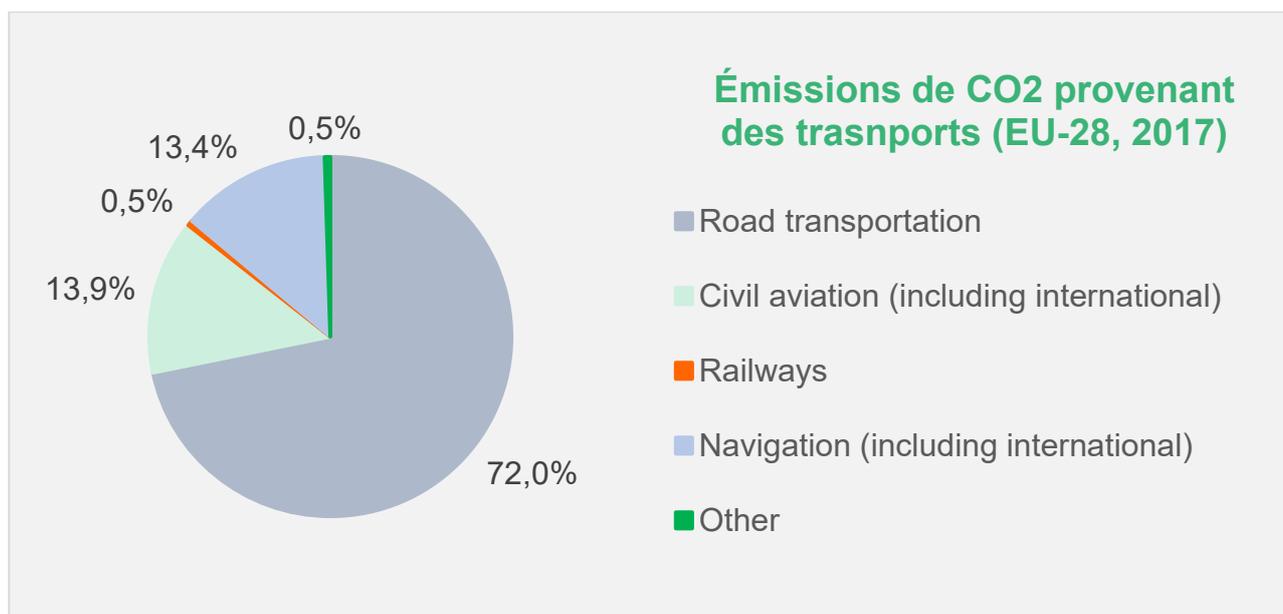
Le Directeur général
Mario Virano

TELT ET LES INITIATIVES POUR L'AVENIR DE LA MOBILITÉ

La Commission européenne a consacré l'année 2021 au chemin de fer avec l'intention de :

- sensibiliser aux avantages de l'utilisation et de la mise en œuvre de modes de transport propres ;
- souligner l'importance du financement d'infrastructures durables.

À cette fin, l'Europe met l'accent sur les investissements dans le secteur depuis plusieurs années et le nouveau programme Connecting Europe Facility (CEF) est doté de 33,7 milliards d'euros dans le prochain budget de l'UE 2021-2027. Les objectifs sont notamment de doubler le transport de marchandises par le rail et de tripler le transport à grande vitesse de passagers d'ici 2050. Dans ce contexte, le réseau transeuropéen de transport (RTE-T) joue un rôle central.



TELT s'est mobilisé avec un certain nombre d'initiatives qui, d'une part, ont renforcé les aspects du chemin de fer liés à la durabilité, et d'autre part, ont célébré le 150^e anniversaire du Fréjus, le grand ouvrage qui a résisté à l'épreuve du temps.

ÉTAPES DE CHAMBÉRY ET TURIN DE LA CONNEXION EUROPE EXPRESS



À **Chambéry**, TELT a organisé un événement en coopération avec la SNCF et en présence de la coordinatrice du corridor méditerranéen, Iveta Radičová, et du ministre des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, au cours duquel les entreprises qui construiront le tunnel de base en France ont signé le « *Pacte d'intégrité et de durabilité Lyon-Turin* » ainsi que des contrats d'une valeur d'environ 3 milliards d'euros.

Par ce dernier, **les entreprises et TELT s'engagent mutuellement à atteindre les objectifs du développement durable**. Le Pacte offre également la possibilité aux clients de faire des audits sur sa chaîne de valeur, dans le but d'indiquer les directions à suivre pour améliorer les performances en matière de **durabilité : environnement, personnes, création de valeur, lutte contre la corruption et intégrité**. Les valeurs fondamentales du promoteur public se reflètent ainsi en cascade sur toutes les entreprises impliquées dans la réalisation de l'ouvrage et inspirent les processus, les décisions et les bonnes pratiques, les unissant ainsi à TELT **dans une identité d'entreprise unique**.

- **Le Pacte d'intégrité et de durabilité entre les entreprises a été intégré au Code d'éthique révisé en 2021. Les fournisseurs de TELT sont tenus de le signer en même temps que le Code d'éthique.**

PACTE D'INTÉGRITÉ ET DE DURABILITÉ LYON-TURIN

ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Proactivité</i> ✓ <i>Qualité, innovation et écodurabilité</i> ✓ <i>Sensibilisation à l'utilisation des ressources</i>
PERSONNES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Respect des droits universels</i> ✓ <i>Respect et valorisation des ressources humaines</i> ✓ <i>Objectif « Safety First »</i> ✓ <i>La confidentialité considérée comme un droit</i>
CREATION DE VALEUR	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Qualité et diligence dans les rapports avec TELT</i> ✓ <i>Rapport avec le territoire</i>
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET INTEGRITE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Un parcours toujours encadré par la loi</i> ✓ <i>Comportement exemplaire</i> ✓ <i>Culture de la lutte contre la corruption</i> ✓ <i>Dispositif d'alerte éthique</i>

À **Turin**, la délégation européenne a pu assister à l'inauguration de l'installation artistique de Ricky Ferrero, qui a redonné vie au monument aux morts du Fréjus avec l'œuvre *Tra i f(i)ori del Fréjus (Parmi les fleurs/Entre les trous du Fréjus)*. Un manteau de marguerites sur la pyramide de rochers dans laquelle sont enfermés sept Titans, s'étirant vers le Génie ailé du progrès qui, au sommet, tient un bouquet de fleurs d'une main et en lance une de l'autre, symbole de la réconciliation entre la science et l'environnement dans les œuvres contemporaines.



L'EXPOSITION « DE PIERRE ET DE FER : LES 150 ANS DU TUNNEL DU FRÉJUS »

L'exposition, qui s'est tenue jusqu'en 2021, a été réalisée en collaboration avec le Musée national du Risorgimento italien de Turin et a enrichi la collection historique de TELT ; à cette occasion, le président de la République italienne, Sergio Mattarella, a adressé à TELT une lettre exprimant l'espoir que « cet anniversaire important inspirera de nouvelles réalisations dans l'œuvre de la République ».

Découvrez la [collection historique de TELT](#)





LA SÉRIE DE SÉMINAIRES « VISION RAIL »

Organisé avec l'aval de la Commission UE, cette série a pris la forme de 3 webinaires sur l'environnement, les technologies et l'intermodalité, organisés par TELT avec d'autres partenaires internationaux : BBT SE, Mercitalia, Mediterranean Rail Freight Corridor, Port de Barcelone et LFP Perthus. Plus de 1 000 personnes, originaires de 10 pays, y ont participé ainsi qu'un panel de professionnels et d'experts en la matière.

Découvrez [Vision Rail](#)

Découvrez le [Dossier sur la série de séminaires « Vision Rail »](#) réalisé avec Le Strade

PROJET SMARTLAND : RÉSEAUX DE TRANSPORT À ÉMISSION ZÉRO

En novembre 2022, TELT a présenté le projet Smartland à la Transport Research Arena (TRA). Ce projet visualise **sur une série de cartes les itinéraires et les points de contact des réseaux de transport à émission zéro.**

Au cours des sessions plénières, scientifiques et de présentation, des professionnels et des start-ups, des décideurs politiques et des institutions nationales et internationales se sont penchés sur l'état des transports européens en s'appuyant sur trois points clés, à savoir la nécessité de :

- réduire les émissions ;
- mettre en œuvre des solutions de mobilité démocratique ;
- travailler à toutes les échelles, des zones métropolitaines aux longues distances.

Smartland, qui y est présenté, est un projet visant à mettre en évidence le potentiel de **liaison des infrastructures ferroviaires avec les pistes cyclables et la mobilité douce en général.**



TELT ET LE PACTE MONDIAL

Tunnel Euralpin Lyon-Turin (TELT) est le promoteur public d'une grande infrastructure linéaire, un tunnel de base alpin entre la France et l'Italie qui, **avec ses 57,5 km, est le plus long d'Europe.**

Elle a rejoint le Pacte mondial des Nations Unies le 2 novembre 2015 pour soutenir les objectifs de l'ONU et promouvoir les valeurs du Pacte mondial dans son réseau de parties prenantes. Elle est membre sponsor du Pacte mondial France depuis 2016 et membre fondateur de Pacte mondial Italie depuis 2022.

ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'adhésion au Pacte mondial est un élément fondamental de la **politique générale de TELT**, de son système intégré de gestion de la qualité (pour lequel la société TELT est certifiée ISO 9001 Qualité, ISO/CEI 27001 Sécurité des systèmes d'information, ISO 14001 Environnement et, depuis 2021, ISO 45001 Sécurité au travail) et de ses politiques spécifiques en matière de **ressources humaines, d'achats**, de sécurité et de lutte contre la corruption.

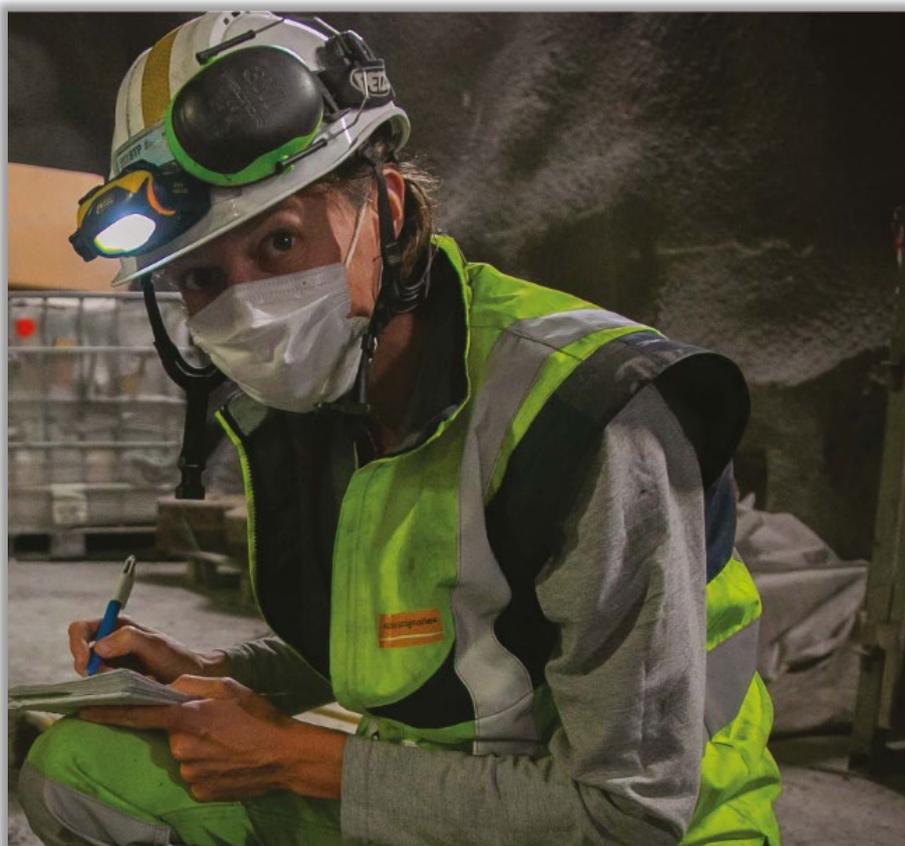
Le **Code d'éthique (CE)** est l'un des documents clés, renouvelé en 2021, qui témoigne de l'engagement de TELT à l'égard des objectifs du Pacte mondial.

Découvrez la [Politique générale de TELT](#)
Découvrez le [Code d'éthique de TELT](#)



LES 5 PILIERS DES CHANTIERS DURABLES

	LA VIE AVANT TOUT	Nous veillons aux valeurs environnementales, à la biodiversité, à l'optimisation de l'utilisation de l'eau, à la réduction de la poussière et du bruit.
	LA SÉCURITÉ D'ABORD : NOUS VISIONS LE ZÉRO	D'un côté à l'autre de la frontière, la sécurité au travail est au cœur de toutes les activités de TELT pour faire du ZÉRO un chiffre absolu. Zéro décès, zéro accident grave sur les chantiers, zéro distraction au travail.
	ÉCONOMIE CIRCULAIRE FRANCO-ITALIENNE	La gestion sûre des matériaux est une condition <i>sine qua non</i> . Nous nous efforçons également de maximiser l'utilisation des sols et des roches issus de l'excavation afin de réduire les dépôts et la consommation de ressources.
	VALORISATION DU TERRITOIRE	De la France à l'Italie, le dialogue avec les citoyens est encore et toujours une pratique quotidienne, à gagner par l'écoute et la proactivité. Il s'agit également de créer des avantages durables pour l'économie et la qualité de vie.
	POUR UN OUVRAGE TRANSPARENT	De l'engagement des États à la pratique quotidienne de TELT pour un travail sans mafia et exempt de corruption, pour des chantiers transparents et équitables.



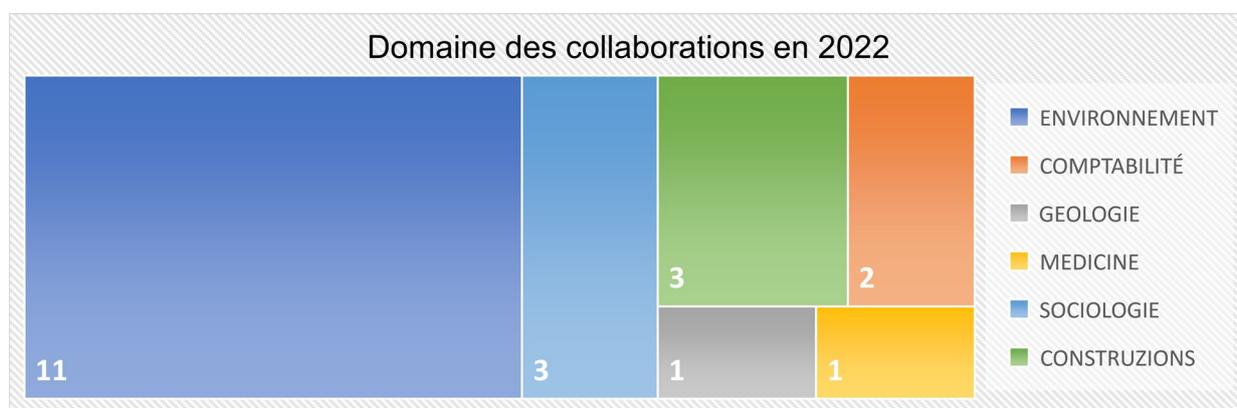
Découvrez les [Chantiers de TELT](#)

TELT ET LE RÔLE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE CHEZ TELT

Depuis 2015, TELT a noué des partenariats avec les plus grands instituts de recherche en Europe et dans le monde. Les principaux partenariats conclus à ce jour sont de deux types :

- l'« **étude commandée** » : avec une portée spécifique, dans laquelle TELT a fait appel à des chercheurs pour **résoudre un problème technique complexe** ;
- le « **projet de recherche** » : dans lequel **l'ouvrage** et l'organisation même du **promoteur public sont devenus l'objet d'expérimentations et d'enquêtes** dans divers domaines de la connaissance.

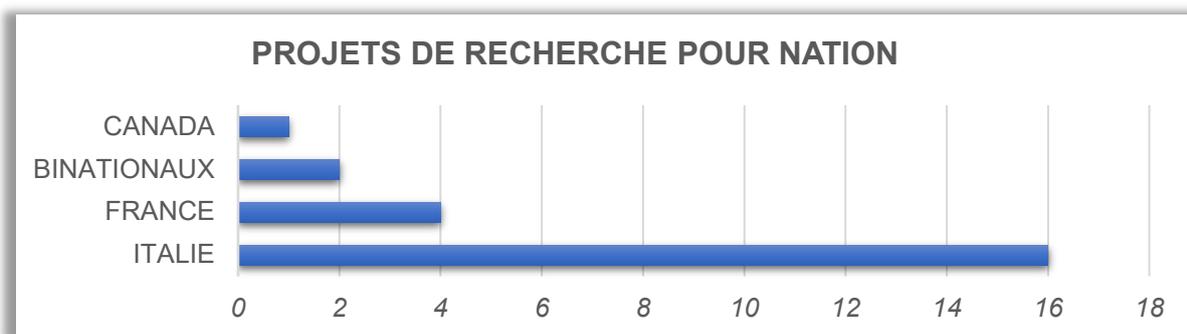


Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessus, les collaborations en 2022 présentent :

- 21 projets activés ou en cours ;
- 15 partenariats avec des instituts de recherche.

Entre 2021 et 2022, TELT a investi environ 878 k€ dans la recherche (subventions et équipements) ; ces investissements font partie de la gestion normale des fonds du projet et sont le résultat d'une stratégie du promoteur public pour l'efficacité de certains sujets cruciaux pour la réalisation du tunnel de base (environnement, ingénierie et construction, etc.).

Les partenaires de TELT se trouvent entre la France et l'Italie, les deux pays principalement intéressés par la réalisation de la nouvelle ligne ; toutefois, certains partenaires scientifiques ont également manifesté leur intérêt dans d'autres pays et un long projet de recherche est actuellement en cours avec l'Université de Montréal.





This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

INNOVATION AU SERVICE DE L'OUVRAGE

CATALYSEUR DE PARTENARIATS BINATIONAUX : RECHERCHE ET INNOVATION

L'un des objectifs de TELT est de renforcer la coopération entre les institutions culturelles françaises et italiennes autour de la nouvelle ligne ferroviaire, afin de créer un contexte d'attention et d'engagement en faveur du développement socioéconomique des vallées.

C'est la raison pour laquelle TELT a **soutenu l'intérêt de certains chercheurs franco-italiens pour la réalisation de séminaires communs sur le thème de la durabilité et des retombées positives de l'ouvrage sur les zones internes.**

Les séminaires ont obtenu le label universitaire franco-italien et ont réuni non seulement les universités de Turin, Milano Bicocca et de Grenoble-Alpes, mais aussi de l'OCDE, du Pacte mondial Italie et de l'Université francophone outre-Atlantique de Montréal.

LES DIALOGUES ITALO-FRANÇAIS

En novembre 2022, le directeur général de TELT a participé à l'événement organisé par Ambrosetti intitulé « *Le traité du Quirinal et son engagement envers les jeunes générations* » dans le cadre des « *Dialogues italo-français* ». Cet événement a eu lieu à l'occasion du **premier anniversaire** du Traité entre la République italienne et la République française pour une coopération bilatérale renforcée, signé le 26 novembre 2021.

Conçu dans le but de favoriser une meilleure connaissance des sociétés civiles respectives, le Traité du Quirinal place les jeunes au cœur de la citoyenneté européenne, en encourageant leur mobilité, en introduisant le service civil italo-français et en favorisant un plus grand échange de chercheurs entre les universités. Il s'agit de créer les conditions concrètes d'une véritable citoyenneté européenne dans laquelle les jeunes de demain se reconnaissent et dont ils peuvent devenir les promoteurs. Les Dialogues franco-italiens pour l'Europe sont une plateforme de discussion de haut niveau ouverte aux dirigeants français et italiens. Ils se réunissent régulièrement et discutent, de manière confidentielle et ouverte, des questions prioritaires pour les entreprises et l'économie, et plus généralement pour l'avenir de l'Europe et des nouvelles générations, en définissant des stratégies et en faisant des propositions pour renforcer encore les relations entre les deux pays.

Lancé en 2018 par les universités italienne [Luiss Guido Carli](#) et française [Sciences Po](#) en collaboration avec [The European House – Ambrosetti](#), le projet a une durée pluriannuelle et se déroule alternativement à Rome et à Paris. Il bénéficie du patronage de l'ambassade de France en Italie et de l'ambassade d'Italie en France.

Découvrez l'événement « [Le Traité du Quirinal et son engagement envers la jeune génération](#) »

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

En 2022, TELT a rejoint **Claire**, un réseau formant une confédération paneuropéenne de laboratoires de recherche en intelligence artificielle en Europe. Ses groupes et organisations membres s'engagent à travailler ensemble pour atteindre l'excellence européenne à travers l'IA, en mettant **l'accent sur l'humain**. En tant que promoteur d'un ouvrage symbole

d'innovation, TELT est sensible au sujet de **l'intelligence artificielle au service des grands ouvrages** et poursuit l'objectif du « Tunnel connecté ».

FOCUS BIODIVERSITÉ

Sous la bannière de la binationalité, le premier **accord de collaboration entre des chercheurs italiens et français pour étudier l'habitat et proposer des approches innovantes pour la préservation de l'Erica carnea** a été activé en 2022.

Dans le cadre du projet Biodiversité sur les chantiers du Lyon-Turin, c'est-à-dire dans les vallées de Suse et de la Maurienne, une recherche binationale a été menée (pour informations complémentaires voir également le chapitre [ODD 15 – Engagement en faveur de la biodiversité](#)) :

- le département des sciences agricoles, forestières et alimentaires (DISAFA) de l'Université de Turin ;
- le Conservatoire Botanique National Alpin de Gap (CBNA) ;
- l'Institut national de recherche sur l'agriculture et l'environnement, Paris Cedex (INRAE).

Le promoteur public est engagé de part et d'autre de la frontière dans des **actions environnementales en réponse à des prescriptions en France**, fonctionnant selon le principe d'Éviter, Réduire et Compenser et suivant déjà plus de 25 projets de compensation faune-flore, et sur une **base volontaire en Italie**.

Compte tenu de son caractère binational, TELT souhaite **promouvoir un projet d'amélioration écologique** qui dépasse le simple périmètre de l'ouvrage. À cette fin, des entretiens ont été menés avec les régions afin d'évaluer l'opportunité de mettre en œuvre une initiative plus large.



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

TELT ET LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

PRINCIPES 1 – 2 DROITS DE L'HOMME | Politique générale de TELT

Le respect des droits de l'homme est présent dans tous les processus clés de l'entreprise, de la sélection du personnel à la surveillance des risques en passant par la sécurité des travailleurs.

PRINCIPES 3 – 4 – 5 – 6 TRAVAIL | Politique des ressources humaines de TELT

TELT vise à établir une relation de confiance mutuelle avec ses employés grâce à des conditions d'emploi modernes et appropriées, comprenant la logistique, des tâches stimulantes, la liberté d'action et des possibilités de développement personnel.

PRINCIPES 7 – 8 – 9 ENVIRONNEMENT | Politique environnementale de TELT (conforme à la norme ISO 14001)

TELT s'engage à promouvoir non seulement la protection de l'environnement mais aussi, dans la mesure du possible, « l'amélioration » des écosystèmes dans lesquels se trouvent les chantiers du futur tunnel de base du Mont Cenis. Ce **pilier de la politique environnementale de TELT** est diffusé par l'entreprise, dans son rôle de maître d'œuvre, à tous les fournisseurs et collaborateurs externes avec l'application du Système intégré de gestion de la qualité et en considérant la protection et la sauvegarde de l'environnement comme un objectif incontournable à atteindre et à améliorer constamment.

PRINCIPE 10 – Politique anti-corruption de TELT

Les entreprises s'engagent à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris contre l'extorsion de fonds.

TELT dispose d'une **politique spécifique de lutte contre la corruption et la fraude** (également conforme au point 10 du Pacte mondial des Nations unies) que l'ensemble du personnel (ainsi que les collaborateurs et les contractants) est tenu de respecter. Un **Pacte d'intégrité et de durabilité** a également été élaboré, auxquels tous les fournisseurs sont tenus de se conformer.

Pour plus de détails sur les partenariats, voir la section : [PARTENARIAT POUR L'ANTICORRUPTION](#) au chapitre [ODD 16 – Lutte contre la corruption et transparence](#).

Découvrez le [Code d'éthique de TELT](#)

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

TELT a remis sa première communication d'engagement au Pacte mondial le 2 novembre 2017 et l'a renouvelée en 2019. En 2022, elle a entamé un nouveau voyage en participant à la fondation du Pacte mondial Italie.

Aujourd'hui, quelques années plus tard, elle a développé un engagement consolidé en faveur de la responsabilité sociale d'entreprise en intégrant à sa stratégie les objectifs de l'Agenda 2030.



La prise de conscience de l'importance de sa mission et du cadre international dans lequel s'inscrit le tunnel de base s'est traduite par deux bords importants.

- Les **rapports sur la durabilité de la société** (2019, 2020, 2021), joints à la présente communication et conçus pour un reporting selon les normes GRI, en lien avec les principes du Pacte mondial et les Objectifs de développement durable.
- **Un accent sur les principaux objectifs de développement durable** pour lesquels l'entreprise a travaillé le plus étroitement au cours des deux dernières années, à savoir :

L'OBJECTIF 3	Garantir la santé et le bien-être pour tous et à tout âge
L'OBJECTIF 5	Réaliser l'égalité des sexes et l'autodétermination pour toutes les femmes et les filles
L'OBJECTIF 6	Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous
L'OBJECTIF 7	Garantir l'accès de tous à des systèmes énergétiques abordables, fiables, durables et modernes
L'OBJECTIF 8	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
L'OBJECTIF 9	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
L'OBJECTIF 11	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
L'OBJECTIF 12	Établir des modes de consommation et de production durables
L'OBJECTIF 13	Lutte contre les changements climatiques
L'OBJECTIF 15	Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable de l'écosystème de la Terre
L'OBJECTIF 16	Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives axées sur le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux
L'OBJECTIF 17	Renforcer les moyens de mise en œuvre et renouveler le partenariat mondial pour le développement durable



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

Les valeurs du Pacte Mondial sont présentes dans tous les processus de l'entreprise et sont continuellement communiquées dans les bureaux et aux fournisseurs.

Découvrez le [Rapport sur la durabilité 2021](#)
Découvrez le [Rapport sur le développement durable 2020](#)
Découvrez le [Rapport sur le développement durable 2019](#)

Découvrez le [Rapport sur la durabilité 2020 en vidéo](#)



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.



ODD 3 et 8 – Mission-S pour la santé et la sécurité au travail

La mission de TELT fait appel à des compétences et à un professionnalisme de haut niveau qui nécessitent des espaces partagés conçus de manière appropriée afin de pouvoir fonctionner au mieux.

En 2021, la planification du nouveau siège et des centres d'accueil de TELT a commencé, y compris les **transformations apportées par la COVID, le smartworking et le début de la construction du tunnel de base.**

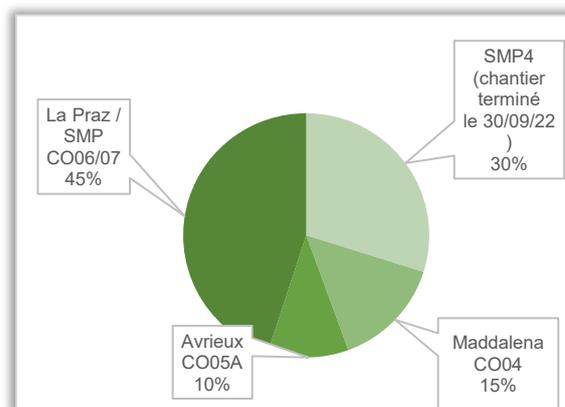
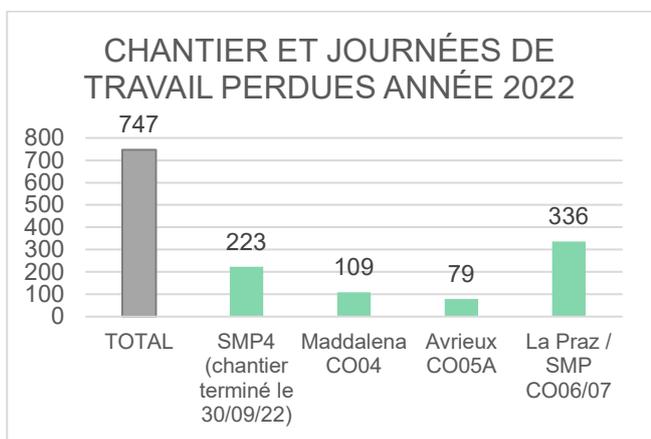
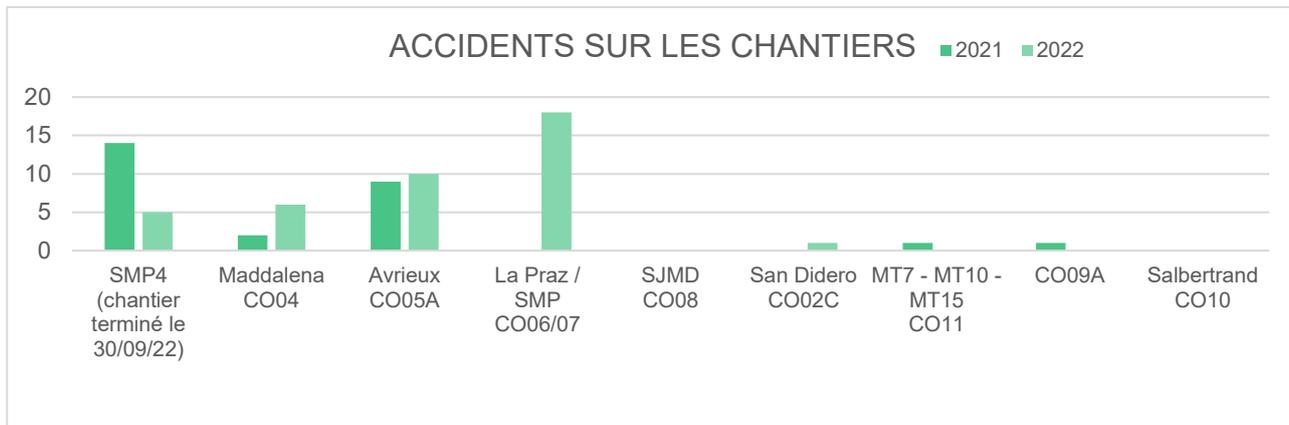
La société a donc abordé les travaux des nouveaux bureaux de Turin et de Chambéry, la rénovation de ceux de Modane (bureaux et centre d'accueil des visiteurs) et la réalisation des centres d'accueil des visiteurs de Chiomonte et de Suse comme une occasion de concevoir des **espaces osmotiques, capables de placer au centre des activités les personnes et l'ouvrage.**



ÉTAT D'AVANCEMENT DES CHANTIERS ET MISSION-S

Mission-S est le résultat de l'engagement de TELT en faveur de la sécurité au travail sur les chantiers du Lyon-Turin en France et en Italie.

Ce programme est le résultat d'une série de **10 entretiens avec les principaux acteurs de la sécurité sur les chantiers** (responsable de la sécurité pour TELT, directeur construction, coordinateurs des chantiers opérationnels, deux des principaux responsables de chantier, coordinateurs de sécurité de France et d'Italie, et responsables de la sécurité des entreprises (Spie Batignolles et Vinci). Ces entretiens ont non seulement permis de recueillir du matériel et des points de vue pour créer la matrice de communication de la Mission-S, mais ont également servi de forum pour « engager » tous les acteurs dans le défi ambitieux de viser le « zéro accident grave » sur les chantiers du Lyon-Turin pendant les travaux.



Au cours de l'année 2022, une diminution du nombre d'accidents est intervenue sur le chantier de SMP4, le plus ancien des chantiers actuellement en activité. Ce résultat est le fruit d'une campagne de sensibilisation efficace sur les SLT (Santé et Sécurité au Travail) menée à la suite de visites spécifiques sur le site au fil des ans (6 en 2020, 3 en 2021) sous la bannière de la Mission-S.

Sur le chantier CO5A, des données positives ont également été enregistrées, avec une diminution du nombre de commentaires négatifs relevés lors des inspections du service SLT de TELT (1 en 2021, 0 en 2022).

Parmi les accidents d'intérêt signalés au cours de l'année écoulée, **une attention particulière a toutefois été accordée à un accident survenu** dans le tunnel du chantier de Saint-Martin-La-Porte.

Cet événement a été partagé par le coordinateur de la sécurité avec les autres sites TELT, dans le cadre du projet Mission-S, afin d'éviter qu'il ne se reproduise. Il a également été traité lors des dernières réunions du comité technique de sécurité de la CIG et de la structure de coordination binationale avec les organismes publics de surveillance et de contrôle.

Ce retour d'expérience s'inscrit dans le cadre du **projet Mission-S** (Mission Safety), créé ces deux dernières années, est axé sur la diffusion d'une culture de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de TELT, visant à **mettre en place des mesures de protection innovantes afin de renforcer le contrôle de la sécurité à différents niveaux**, établissant un nouveau programme de travail ainsi qu'un nouveau budget, des moyens et des ressources.

L'objectif prioritaire est la prévention de tous les accidents. Pour y parvenir, TELT a défini une stratégie qui s'inspire également des meilleures pratiques suite à des recherches sur le sujet en partenariat avec plusieurs instituts scientifiques et des études de benchmarking impliquant BBT, ALPTRANSIT, GRAND PARIS, VOLVO. Travailler avec ceux qui visent l'excellence, le développement technologique et l'innovation en ne se contentant pas du respect des normes ou des pratiques établies est indispensable, surtout en matière de sécurité.

Le programme s'articule autour de **cinq actions de base** :

- Renforcement du contrôle des chantiers
- Technologie de pointe
- Benchmarking constant
- Formation à tous les niveaux
- Un engagement et une implication élevés des entreprises

LES 7 VALEURS DE MISSION-S

La mission est fondée sur la responsabilité de chacun et le sentiment d'appartenance.

Mission-S est une invitation permanente à prendre soin de soi et des autres afin que la sécurité devienne toujours plus une culture commune.

TELT estime que la sécurité et la productivité doivent communiquer : travailler en sécurité, c'est mieux travailler.





This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

Le programme Mission-S **croit aux sept valeurs suivantes et les défend** :

UNITÉ : pour une sécurité maximale, une unité maximale est essentielle.

L'engagement de Mission-S lie la France et l'Italie, la maîtrise d'ouvrage et les entreprises, les responsables et les travailleurs de toutes nationalités sous une même vision opérationnelle et réglementaire. C'est une question de coordination, d'intégration forte dans un contexte complexe, mais avant tout d'esprit collectif.

INNOVATION : les technologies pour creuser et construire sont innovantes, pour TELT les solutions pour assurer la sécurité doivent l'être aussi.

Des systèmes avancés sont utilisés sur les chantiers de construction, qu'il s'agisse de la détection des personnes, des capteurs de mouvement ou des mesures d'urgence. Pour choisir avec qui travailler, le principal critère est d'aller au-delà des propositions traditionnelles. Mission-S innove en matière de réglementation, de processus de contrôle et d'outils de sensibilisation.

RIGUEUR : l'action de Mission-S se distingue par le degré d'attention accordé à chaque activité.

Sur les chantiers, TELT vérifie tout méticuleusement : les paramètres environnementaux, le respect des procédures, les causes des incidents. L'ordre et la précision sont la base d'un travail sûr, et l'entreprise est aussi très exigeante envers elle-même et ses employés auxquels elle demande la même rigueur.

FORMATION : Mission-S favorise la préparation au travail, l'échange d'expériences, la communication entre les équipes et les entreprises, et le dialogue à tous les niveaux.

Chez TELT, la mise à jour et l'apprentissage sont permanents, tout comme le dialogue avec les syndicats et les autres acteurs du secteur, afin de partager les réalisations et les innovations dans son approche, car « la transparence renforce l'engagement ».

IMPLICATION : quand il s'agit de participer activement à un grand ouvrage, chacun est responsable d'une entreprise commune : construire le plus long tunnel du monde avec le risque le moins élevé possible pour les personnes.

Mission-S implique et transmet le sentiment de « travailler ensemble sur le front d'excavation, sur les constructions, sur les routes, et de se protéger mutuellement », en faisant prendre conscience aux professionnels que leurs choix sont déterminants.

SOIN : La réalisation d'ouvrages en souterrain est un métier exigeant, tant physiquement que mentalement.

Mission-S a pour objectif de rendre le travail des hommes et des femmes sûr et agréable. Un environnement bien organisé est un environnement respectueux de la santé. Le sens profond du programme est la prise en charge des personnes, les mesures mises en place concernant leurs conditions de vie même en dehors du lieu de travail.

VOLONTÉ : TELT a créé Mission-S parce qu'elle ne se contente pas du *statu quo*.

L'entreprise veut élever les normes de sécurité, investir dans les connaissances et les technologies en collaboration avec les entreprises, en faisant la différence par les résultats, et pas seulement par les mots. Sur les chantiers une culture de la présence, de la

responsabilité personnelle et de l'engagement collectif est entretenue. La mission de TELT est « une sécurité pour et grâce à tous ».

CAMPAGNE DE COMMUNICATION MISSION-S

En avril 2022, à l'occasion de la **Journée mondiale de la sécurité**, un événement a été organisé sur le **chantier de Saint-Martin-La-Porte** pour célébrer les 10 premiers kilomètres d'excavation du tunnel et réaffirmer les temps forts du programme Mission-S.

Il a notamment insisté sur ses deux objectifs ambitieux mais réalistes : ne pas avoir d'accidents mortels ou graves et minimiser les accidents mineurs.

Découvrez-en davantage la [**MISSION-S**](#)



URGENCE COVID

Au cours de la période 2020-2022, afin de faire face à la pandémie de COVID, TELT a rapidement mis en place des mesures de soutien adéquates pour faire face à la crise, ce qui a permis de ne pas arrêter les chantiers et de gérer les opérations sans risque d'épidémie dans l'entreprise.

PARTENAIRES DE LA CAMPAGNE EUROPÉENNE EU-OSHA

Depuis 2021, TELT est partenaire de la campagne de l'UE visant à rendre les lieux de travail européens plus sûrs, plus sains et plus productifs, dans l'intérêt des entreprises, des travailleurs et des gouvernements. Avec l'EU-OSHA, elle promeut une culture de la prévention des risques visant à améliorer les conditions de travail en Europe.



Découvrez-en davantage sur [EU-OSHA](#)

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES HANDICAPS

Dans le but de créer une politique de « Diversité et d'inclusion », un groupe de travail dédié aux personnes handicapées a été créé, qui travaille actuellement sur le recrutement de personnel handicapé en fonction des postes recherchés, sur des initiatives concrètes pour améliorer l'environnement de travail, et sur la sensibilisation de tous les employés. Le groupe prévoit de rencontrer les principaux acteurs du secteur afin de s'inspirer des meilleures pratiques. Avec la volonté de poursuivre ses objectifs et d'être un membre participant et promoteur d'actions exemplaires, TELT a participé à deux initiatives en lien avec ce thème : à l'Observatoire « Diversité et inclusion » de Global Italia et, du côté français, à l'Observatoire « Droits de l'Homme ».

FOCUS SUR LES ACTIONS VISANT AU BIEN-ÊTRE DE L'ENTREPRISE

L'année 2022 a été importante pour reconstruire les relations sociales et le bien-être de l'entreprise TELT après les années de pandémie :

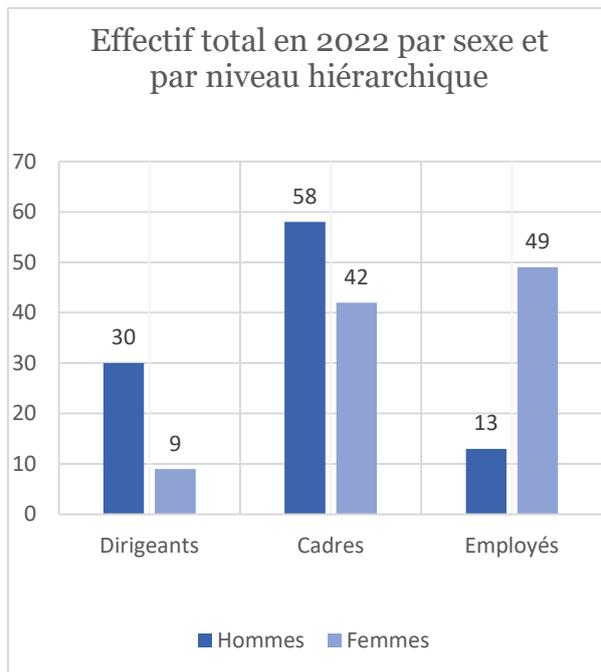
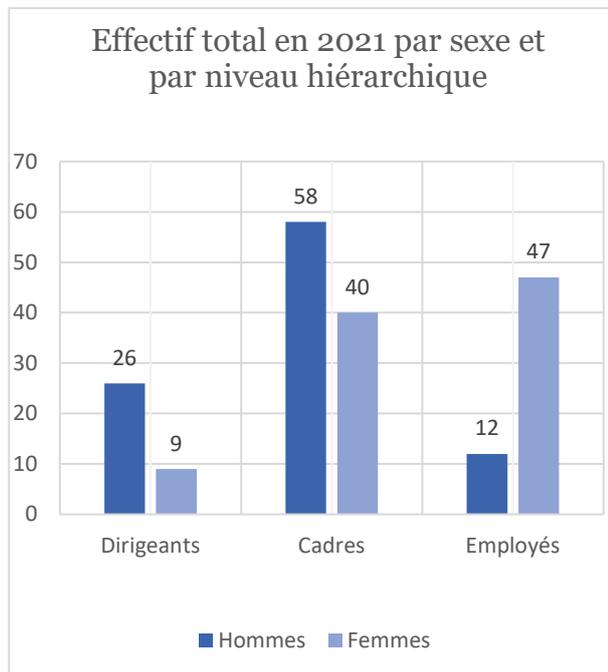
- En octobre 2022, TELT s'est réuni dans le cadre de la Fondation Cavour et a pris connaissance avec fierté des chantiers actifs grâce aux récits des chefs de projet directement impliqués. L'Agora a surtout été l'occasion pour les salariés d'exprimer leurs forces et leurs faiblesses et de soumettre à la direction quelques sujets importants de la vie de l'entreprise ;
- C'est également à l'automne 2022 qu'ont débuté les premières activités approfondies visant à accroître le bien-être perçu dans l'entreprise, en commençant par la préparation d'un questionnaire remis au début de l'année 2023 (élaboré par l'Université de Milan Bicocca et l'École de management de Grenoble, comme indiqué dans le chapitre « [TELT ET LE RÔLE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE](#) »).



ODD 5 – L'égalité des sexes dans un secteur complexe

L'**égalité des sexes** est une question importante pour TELT, qui poursuit l'objectif d'une amélioration constante sur deux horizons, en plus de l'adhésion aux politiques internationales :

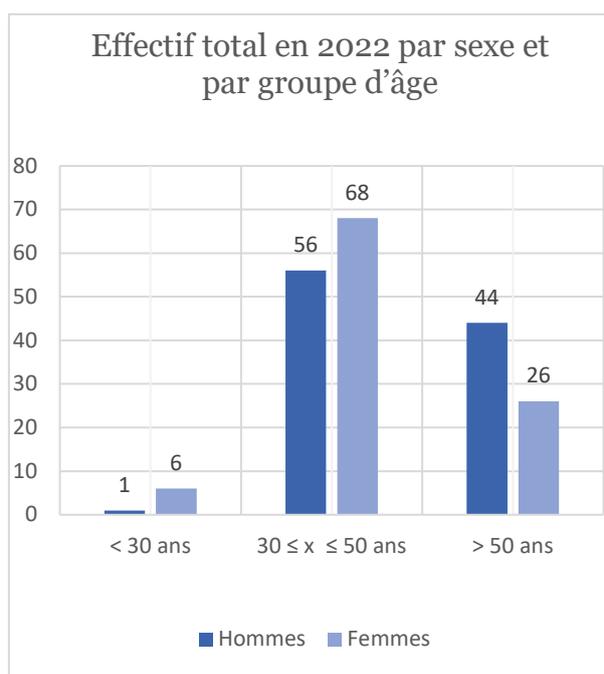
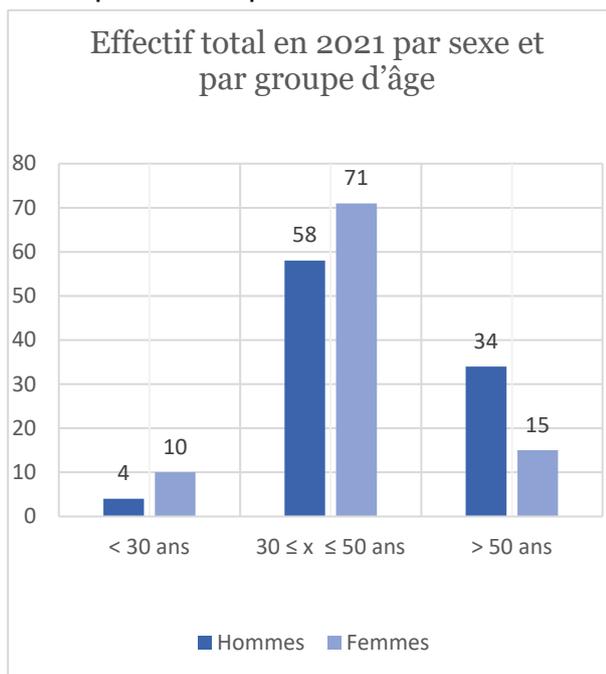
- **Efficacité** : l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes rend la société plus performante ;
- **Impact social** : TELT estime que l'équité est au cœur de l'amélioration de la vie des familles et des communautés.



Au 31 octobre 2022 les employés de TELT ont atteint le nombre de 201 et la répartition hommes/femmes est de 101 hommes pour 100 femmes. En revanche, en ce qui concerne la répartition des rôles décisionnels au sein de la Société, on constate que :

- **environ 40 % des femmes occupent une fonction de Responsable (white collars) ;**
- **actuellement, 2 femmes siègent au Conseil d'Administration composé de 10 membres (20 %).**

Des réflexions sont actuellement en cours pour élargir l'engagement de la société surtout sur les positions apicales.



L'APPLICATION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

En France, TELT est obligée de mesurer sa performance sociale avec l'indice d'égalité homme/femme du Ministère du Travail (envoyé aux services de l'inspection du travail à travers la plateforme Index Egapro). À l'heure actuelle, l'entreprise, malgré la difficulté intrinsèque liée au secteur de la construction, encore majoritairement masculin, s'aligne sur les normes légales françaises et a décidé d'appliquer également en Italie, sur une base volontaire, le principe de l'équité salariale, dont l'objectif est de combler toutes les différences de rémunération entre les hommes et les femmes qui n'ont pas de justification organisationnelle, selon le principe de l'égalité de fonction et de mérite.



ODD 6 – Le contrôle des ressources

L'attention portée aux ressources en eau a toujours été une constante pour le Promoteur public de la nouvelle ligne Lyon-Turin. Depuis la phase d'étude, un suivi des sources « large zone » a été réalisé tant en France qu'en Italie, **c'est-à-dire avec près de 400 points de suivi** situés même dans des zones éloignées des chantiers. Pendant les phases de conception préliminaire, finale et de variante du tunnel de base de la section transfrontalière, les connaissances acquises sur la ressource ont permis de fournir des éléments précieux aux concepteurs, en particulier pour envisager des interventions visant à sauvegarder les ressources en eau.

Aujourd'hui, pour TELT, la phase de construction du tunnel de base a commencé et le **plan de suivi environnemental** est en cours, un système complexe de surveillance des valeurs environnementales, qui comprend également la surveillance des eaux souterraines et de surface en des points situés dans le périmètre d'influence environnementale potentielle des travaux.

- **TELT s'est toutefois engagé à maintenir le réseau externe d'enquête sur les ressources en eau, avec lequel il entend contribuer à la collecte d'informations utiles pour l'étude de la qualité de l'eau, comme il l'a également rappelé dans sa déclaration relative au contrôle et à l'utilisation des ressources en eau.**

Le suivi environnemental est effectué sous le contrôle strict et constant des autorités compétentes, qui ont accès à toutes les données ; TELT fait preuve d'une transparence maximale en mettant à la disposition du public des résumés des résultats des mesures sur son site Web.

Le suivi des ressources en eau, conformément aux protocoles prescrits, montre que les travaux de TELT n'ont pas eu d'impact significatif sur :

- la qualité de l'eau (absence de pollution) ;
- les milieux aquatiques et les zones humides à proximité des travaux souterrains ;
- l'utilisation des sources (potables et non potables).

La collaboration d'experts des universités de Grenoble et de Turin fournit également un cadre scientifique faisant autorité qui a guidé le travail de TELT.



En France, depuis les phases préliminaires du projet menées au milieu des années 1990, **une enquête systématique** a été menée **sur les ressources en eau souterraines et superficielles** des bassins versants concernés par le futur tunnel de base du Mont-Cenis, symétriquement de part et d'autre de la frontière.

Après le retour d'expérience, le protocole de suivi a fait l'objet de quelques adaptations marginales et les échanges avec les Services de l'Etat, également avec l'appui d'expertises externes, ont visés à son amélioration continue ; aujourd'hui il poursuit et il accompagnera la réalisation du tunnel jusqu'à la fin des travaux.

TELT applique strictement les arrêtés et donne suite avec la plus grande rigueur au suivi des protocoles en vigueur, avec aussi une plus-value représentée par l'introduction de seuils d'alerte.

Les résultats de ce suivi très large fait l'objet de **la plus grande transparence** :

- les mesures des sources sont effectuées de manière contradictoire avec l'accompagnement de fonctionnaires municipaux, d'agents de la Lyonnaise des eaux (sur Modane qui a confié la gestion de son réseau d'eau potable à cette entité) ou d'un agent assermenté de l'ONF en l'absence d'agent municipal ;
- des bulletins illustrant une synthèse des résultats des mesures sur toutes les composantes prescrites sont publiés régulièrement sur le site Web de TELT ;
- les résultats complets sont à la disposition des services et administrations de l'Etat ;
- une fois par an, une réunion est organisée par les services de l'Etat pour présenter le bilan environnemental global (comité de management environnementale - CME), en présence des maires et des associations, où TELT répond à toutes questions.
- dans le cadre des « Revues des dossiers » avec les services de l'Etat, l'exécution des arrêtés préfectoraux fait l'objet de réunions spécifiques dédiées.

A ce jour aucun tarissement sur les réseaux d'eau potable des communes n'est à mentionner.

Dans le cadre d'un **accord entre TELT et l'École polytechnique de Turin**, un projet d'étude est né pour **valoriser les ressources géothermiques** liées aux travaux du tunnel de base du Mont Cenis.



Cette dernière a confirmé que la ressource géothermique rendue disponible par les eaux dérivées du tunnel est une **source d'énergie propre et renouvelable** qui pourrait donner lieu à des activités productives, contribuant à réduire les émissions polluantes dans les régions concernées, représentant ainsi une opportunité pour les territoires impliqués dans les travaux du Lyon-Turin. Une étude similaire est également en cours du côté français selon un parcours qui impliquera également les territoires.

- **La première application concrète de cet engagement est le centre d'accueil des visiteurs de Chiomonte, qui ouvrira bientôt ses portes et sera entièrement alimenté par l'énergie géothermique du site de construction.**

Téléchargez le document consacré au projet de [Géothermie](#)

LES ENTREPRISES DE LA LIGNE LYON-TURIN UNIES POUR L'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre des travaux du tunnel de base de la France, les entreprises se sont engagées à utiliser **100 % d'énergie verte provenant de sources renouvelables** sur les **chantiers**.

- Mise en œuvre de carburants de substitution et de véhicules à mobilité durable ;
- Réduction de la consommation de papier ;
- Réduction de la consommation d'énergie ;
- Collecte séparée des déchets.



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

BUREAUX RESPONSABLES

Une démarche environnementale a également été adoptée ces deux dernières années dans les **bureaux des entreprises**, notamment :

- la **fourniture d'énergie verte** provenant d'une source entièrement renouvelable pour les bureaux de Turin jusqu'au premier trimestre 2022, conformément aux objectifs définis pour les sièges (italiens et français) ; à l'heure actuelle, la société disposant d'un siège temporaire, résultat de travaux engagés pour agrandir le siège définitif, il n'a pas été possible d'activer cette fourniture ;
- l'acquisition d'une partie de la **flotte de l'entreprise à alimentation hybride** (essence/GPL) ;
- l'utilisation de sources d'**éclairage à faible impact** dans les lieux de réunion (par exemple, des lampes à LED) ;
- la **réduction/élimination du plastique** ;
- le début de l'**élimination sélective des déchets** pour tous les sites de TELT.

NOUVELLES SOLUTIONS VERTES : +75 % de voitures électriques, -60 % de consommation de carburant, -60 % de consommation de plastique.

PROJET HYDROGÈNE

Au cours de l'année 2022, TELT, avec les entreprises travaillant sur les chantiers des lots du tunnel de base côté français, à travers un partenariat stratégique avec Indura (IN frastructuresDURA bles) et le soutien de FIB, Syntec Ingénierie FNTP, Canalisateurs, Routes de France, SFIC, a mis en action le moteur économique de Maurienne. Le projet lancé vise à promouvoir la mobilité durable des travailleurs employés sur les chantiers, et pas seulement, par l'**utilisation de véhicules à hydrogène**.

TELT, en tant que partie sensible à la question de la décarbonation, a réuni autour de la table les entreprises actives sur les chantiers français et est constamment informé de l'évolution du projet.

En matière de transport, dans le but de limiter les déplacements en voiture particulière, et compte tenu de la petite taille des chantiers et des possibilités de stationnement, les **entreprises seront encouragées à créer un système de transport collectif**.



ODD 9 – Engagement en faveur d'une chaîne d'approvisionnement responsable

L'engagement de TELT en faveur de l'approvisionnement durable repose sur trois piliers fondamentaux : le **règlement des contrats antimafia**, le **Code d'éthique** et la **Politique d'achats**.

LE RÈGLEMENT DES CONTRATS ANTIMAFIA

Dans le cadre de l'accord du 24 février 2015, signé entre l'Italie et la France, pour la réalisation des travaux finaux, les deux pays se sont engagés à **lutter contre les infiltrations mafieuses dans les marchés publics** de TELT en dotant La société d'un « **Règlement des contrats** », texte ratifié par les Parlements des deux pays.



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

Le Règlement des contrats antimafia s'applique à tous les fournisseurs, quels que soient leur statut, la nature et le montant du contrat ou le pays d'origine du fournisseur.

LE CODE D'ÉTHIQUE

Outre la lutte contre la mafia décidée par les États, pour atteindre ses objectifs, TELT a décidé d'établir dans son **Code d'éthique** les principes fondamentaux de la culture de la société et de mettre en place des règles de bonne conduite pour le comportement de ses employés, notamment en ce qui concerne l'intégrité de ses employés.

Rédigé et approuvé par le Conseil d'administration en 2016, révisé pour la dernière fois en 2021, le Code d'éthique est envoyé aux fournisseurs et **fait désormais partie intégrante des contrats signés par la société**. TELT demande à ses fournisseurs et à leurs sous-traitants d'adhérer à ses valeurs et objectifs et de les promouvoir auprès de leurs employés, mais aussi dans leur chaîne d'approvisionnement et accorde une attention particulière à l'aspect de la durabilité.

POLITIQUE D'ACHATS

Afin de relever consciemment les défis économiques, environnementaux et techniques, TELT, dans sa **Politique d'achats responsables**, a identifié les actions à mettre en œuvre **pour améliorer les pratiques de durabilité**.

Les achats sont effectués selon des principes éthiques qui respectent et favorisent les objectifs suivants :

- la dignité des personnes ;
- la probité et l'honnêteté ;
- l'impartialité ;
- le respect de l'environnement et de la santé et de la sécurité des travailleurs.

Le Pacte des entreprises du Lyon-Turin intégré au Code d'éthique intègre également les mêmes valeurs (voir la section [TELT ET L'AVENIR DE LA MOBILITÉ](#)).

ÉVALUATION DES PERFORMANCES EN FONCTION DES CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au cours de l'exécution des contrats, TELT mesure régulièrement les performances des fournisseurs par rapport aux exigences de la phase d'attribution. Si les objectifs ne sont pas atteints, des mesures correctives ciblées sont prises.

Les critères d'évaluation utilisés sont les suivants :

- **qualité des prestations, y compris la conformité aux cahiers des charges ;**
- **respect des délais ;**
- **santé et sécurité ;**
- **environnement ;**
- **gestion administrative et documentaire ;**
- **relations avec le territoire et les institutions.**

En 2022, **95 évaluations de fournisseurs** ont été réalisées, qui, en particulier, ont concerné :

- 17 marchés de travaux – 8 fournisseurs ;



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

- 51 marchés de prestations intellectuelles techniques (MOE, AMO, environnement, sécurité...) – 21 fournisseurs ;
- 27 marchés de fonctionnement – 10 fournisseurs.

LES CHIFFRES DES ACHATS

Les marchés soumis au processus d'évaluation des performances sont les suivants :

- 1 433 fournisseurs sur la **liste blanche** ;
- 47 **contrats** notifiés passés par procédure formalisée ;
- 113 **marchés** notifiés passés en procédure adaptée ;
- 3 386 M€ **montant estimé** des contrats notifiés ;
- 1 072 M€ **montant total** négocié dans les marchés passés par procédure formalisée (c'est-à-dire économies réalisées).

En 2022, TELT a attribué **31 contrats**, dépassant ainsi l'objectif annuel de **19 attributions**.

PRIX ACHATS DURABLES

EN FRANCE : ATTRIBUTION DES TROPHÉES COMMANDE PUBLIQUE

En France, le promoteur public a remporté le prix dans la catégorie « marchés publics durables » des « Trophées Commande Publique 2021 », organisés par achatpublic.com en partenariat avec le ministère de la Transition écologique. La cérémonie s'est déroulée le 18 novembre 2021 au sein du Salon des Mayores et des Collectivités Locales à Paris, et en présence du Commissaire général au développement durable, Thomas Lesueur TELT a reçu le prix pour avoir « **systematisé la démarche de développement durable dans tous ses achats** ».



Découvrez-en davantage sur le prix [Trophées Commande Publique](#)

EN ITALIE : LAURÉAT DU PRIX ÉVALUATION DES FOURNISSEURS COMPRAPERDE BUYGREEN

Le Compraverde Buygreen Forum – les États généraux de l'approvisionnement vert – est l'événement de référence en Europe pour les politiques, projets, biens et services publics et privés en matière d'approvisionnement vert. Un événement international qui réunit chaque année les principaux acteurs impliqués dans la diffusion et la mise en œuvre de l'achat durable de biens et de services et la conversion écologique des modes de production et de consommation.

Lors du Forum Compraverde Buygreen – qui s'est tenu du 6 au 8 octobre 2021 à WEGIL à Rome – TELT a remporté le PRIX COMPRAPERDE PRIZE, catégorie « Évaluation des fournisseurs et approvisionnement durable », « **pour l'exhaustivité du système d'évaluation des fournisseurs durables qui, conformément au Code d'éthique et à la politique d'achat, comprend l'introduction de critères environnementaux et sociaux dans les achats, la formation du personnel aux achats durables, les objectifs annuels et le suivi de la réalisation des objectifs et des fournisseurs** ».



Découvrez-en davantage sur le prix [CompraVerde](#)



ODD 11 – Construire une communauté résiliente

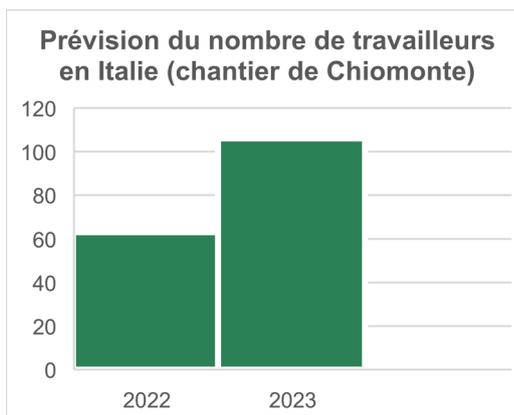
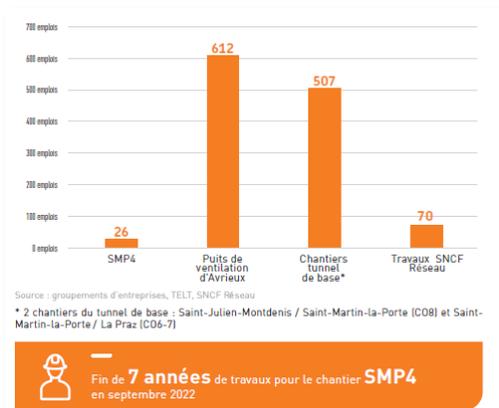
L'IMPACT ÉCONOMIQUE DU TUNNEL DE BASE

Selon une étude menée par Gruppo Clas, le projet de construction apporte **10,6 milliards de valeur ajoutée** : 3,6 de manière directe (chantier), 3,7 de manière indirecte (entreprises + fournisseurs engagés) et 3,2 de manière induite (revenus, occupation, chiffre d'affaires).

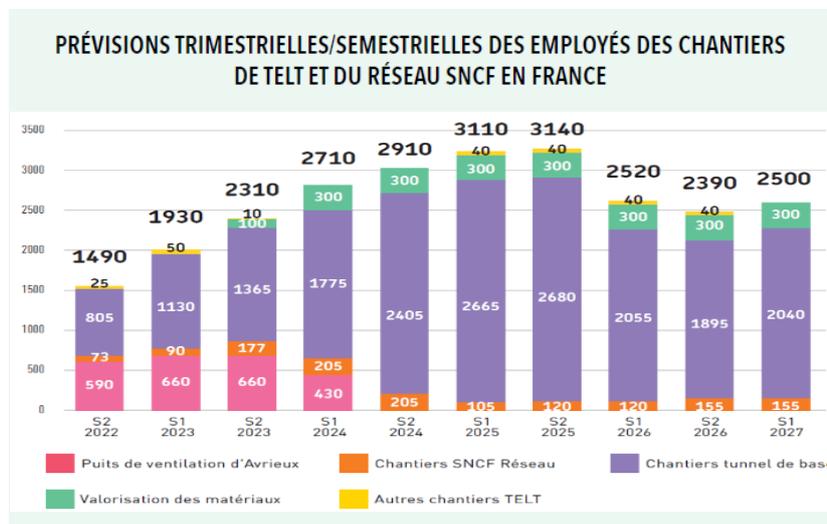
Sur 11 années, **125 000 employés à temps plein** seront nécessaires, dont 73 % dans des secteurs autres que la construction (agriculture, industrie, commerce, transport, tourisme, services aux entreprises, services aux particuliers).

NOMBRE ACTUEL DE CHANTIERS EN FRANCE ET EN ITALIE

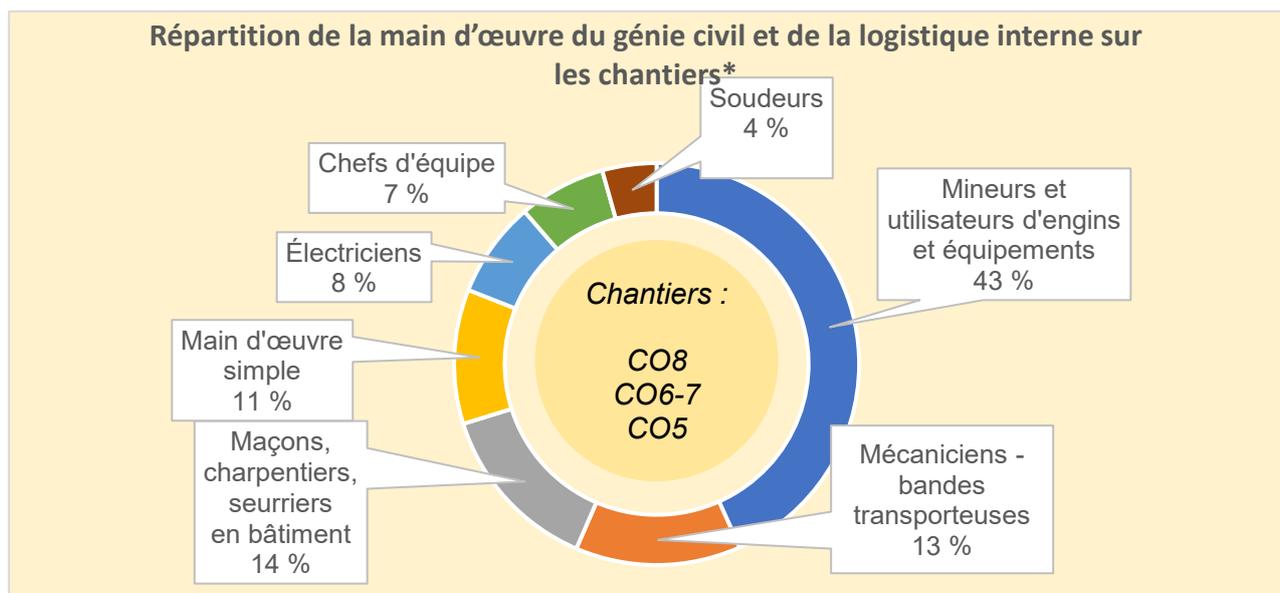
En France, en 2022, plus de 1 215 emplois seront créés sur les chantiers actifs (Saint-Martin-la-Porte, Avrieux et les chantiers dédiés au Tunnel de Base). En Italie, une centaine de personnes travaillent actuellement sur le site de Chiomonte.



PRÉVISIONS DE L'EMPLOI EN France



Les chantiers du tunnel de base côté français sont Saint-Julien-Montdenis / Saint-Martin-la-Porte (CO8), Saint-Martin-la-Porte / La Praz (CO6-7) et Villarodin-Bourget / Italie (CO5). Les **682 travailleurs actuellement présents sur les 3 chantiers**, en ce qui concerne le travail de génie civil et de logistique interne, se répartissent comme suit.



*Données mises à jour au 30/09/2022

PRÉVISIONS DE L'EMPLOI EN ITALIE

Sur la base de l'état actuel de la conception et du chantier côté français de Saint-Martin-la-Porte, qui est très similaire au CO3-4 en termes de type de travaux, **le premier modèle de prévision des besoins a été élaboré pour le chantier opérationnel 3-4 du tunnel de base, chantier de La Maddalena, prévu à l'horizon 2023.**

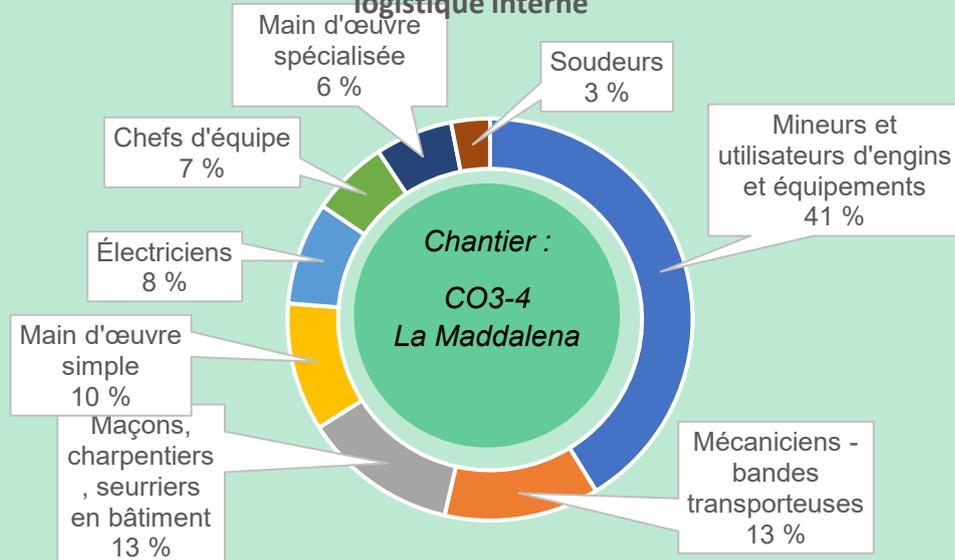
Les entreprises arriveront avec certains travailleurs déjà dans leurs effectifs mais, suivant l'exemple français, on estime que **plus de 50 % pourraient être de la main-d'œuvre locale** formée directement sur place.

En général :

- pour la main-d'œuvre qualifiée (60 %) et les postes de direction et de bureau (20 %), **la projection** pourrait être définie en fonction de l'expérience acquise sur **des chantiers similaires**, avec une proportion de 75 % de cadres supérieurs et de 25 % de jeunes et une **formation allant du lycée au diplôme universitaire** ;
- pour la main-d'œuvre simple (20 %), **l'apprentissage professionnel sur place** sera encouragé.

La répartition de la main-d'œuvre du génie civil et de la logistique interne est visible dans le diagramme ci-dessous, c'est-à-dire avec la prédominance des mineurs et des utilisateurs de machines et d'équipements.

Projection des métiers pour la main-d'œuvre du génie civil et de la logistique interne



LES STRATÉGIES POUR LE TERRITOIRE

EN FRANCE : L'ACCOMPAGNEMENT DE LA DÉMARCHE GRAND CHANTIER

En France, le dispositif Démarche Grand Chantier est en place depuis plusieurs années : l'État français, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Savoie et le Syndicat du Pays de Maurienne ont signé le 30 septembre 2016 le Contrat Territorial de Maurienne, qui vise à faire du chantier de la liaison ferroviaire Lyon-Turin et du développement de la Maurienne un objectif commun.

La Démarche Grand Chantier fait l'objet d'une « Charte pour un chantier exemplaire, bien ancré dans le territoire sur lequel il se développe » signée avec TELT. Inscrite dans les contrats, elle permet aux entreprises de partager les objectifs de la démarche et définit les conditions d'un chantier réussi.

- **Mon emploi Lyon-Turin** : un guichet unique pour trouver un emploi sur le chantier, se former ou recruter les futurs salariés du Lyon-Turin. La plateforme **favorise le recrutement dans la région en mettant en relation les entreprises de chantier et les demandeurs d'emploi**. Ce dispositif s'appuie également sur un programme de formation initiale en continu adapté aux réalités du chantier.
- **La plateforme d'appui au tissu économique local et régional** : ALTE (Appui Lyon-Turin Entreprises) est un service permettant de faciliter l'accès au chantier pour les entreprises locales et régionales ou de développer des services pour les salariés. Afin de permettre aux entreprises locales et régionales d'accéder à certains contrats de travail, notamment la sous-traitance, la plateforme d'appui au tissu économique local et régional simplifie les **contacts entre les entreprises, facilite l'accès aux informations et aux connaissances sur les travaux des chantiers**, et leur permet d'améliorer leurs compétences en termes de ressources humaines, d'innovation, de marketing, etc.



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

LA MAISON DE L'HABITAT

Dans le cadre des actions d'accompagnement territorial du chantier, un Programme d'Intérêt Général (PIG) a été mis en place pour le logement des salariés du chantier Lyon-Turin qui seront logés dans des bâtiments existants en Maurienne. Ce programme encourage les propriétaires des logements à les proposer aux employés des chantiers.

La Maison de l'Habitat a pour vocation d'être un point d'information centralisé pour les entreprises et les salariés travaillant sur les chantiers du Lyon-Turin, mais aussi pour les propriétaires, en leur apportant assistance et information sur les programmes d'aide au réaménagement et à la rénovation énergétique des logements et en organisant des rencontres avec des opérateurs spécialisés.

ITALIE : CLAUSES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES ET « UN RÉSEAU POUR LA VALLÉE »

Toujours en Italie, de concert avec la région du Piémont, TELT s'est efforcé de maximiser l'impact économique et social positif sur l'économie de la région.

La loi régionale 4 de 2012 est la référence réglementaire qui a conduit en 2018 à la signature du « **Pacte pour le territoire** » entre **TELT, la Région du Piémont et le Commissaire du Gouvernement** pour l'inclusion de clauses environnementales et sociales dans les appels d'offres de la nouvelle ligne ferroviaire pour :

- ne pas augmenter le trafic routier et la pollution qui en résulte pour le transport des employés du chantier ;
- faciliter le séjour des employés sur le chantier en réduisant autant que possible le trajet entre le lieu de résidence et le lieu de travail ;
- favoriser le retour à l'emploi des personnes en difficulté.

TELT n'a pas de bases de vie sur les chantiers : pour le chantier de La Maddalena, en raison de clauses environnementales, le logement est situé à proximité du chantier, ce qui réduit également les impacts environnementaux pour le déplacement des travailleurs.

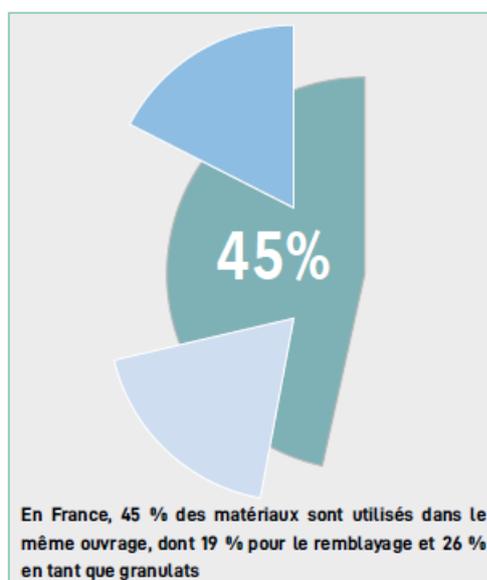
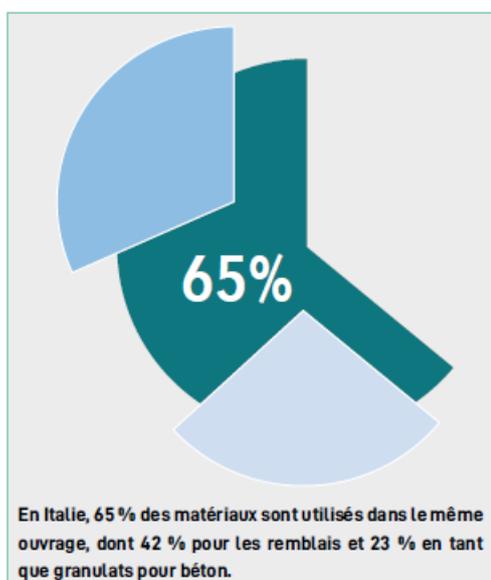
La formulation des critères de l'appel d'offres a été étudiée par le département juridique de TELT en collaboration avec le **département de droit de l'Université de Turin**.

En 2022, le promoteur public a également conclu, comme du côté français, **une convention avec la Région Piémont et l'Agence pour l'emploi du Piémont** au profit des territoires concernés par les travaux de la nouvelle ligne ferroviaire.

- « **Un réseau pour la vallée** » est le nom du système destiné à **activer les cours de formation des professionnels nécessaires** aux chantiers du Lyon-Turin, en application de la loi régionale 4/2011 et du programme « *Pacte pour le territoire* » visant à faire des chantiers du tronçon transfrontalier de la nouvelle ligne un moteur de développement pour l'économie locale.
- L'**Agence pour l'emploi du Piémont** est l'organisme instrumental régional qui, par l'intermédiaire des Centres pour l'emploi concernés (Suse, Rivoli et Chivasso), **mettra en place des guichets destinés** à la fois aux personnes intéressées par les emplois proposés et aux entreprises en quête de personnel.

La politique de TELT en matière de matériaux d'excavation vise le « zéro déchet », un objectif qui ne peut être poursuivi que dans le cadre d'une réglementation qui maximise la valorisation dans le cycle de production et permet de réduire les coûts non seulement entre les régions d'un même pays, mais aussi entre les différents pays. Les deux sites opérationnels engagés dans ce défi sont le CO10 en Italie et le CO11 en France, qui sont tous deux en cours d'attribution de contrats et s'inscrivent dans le cadre de réglementations très strictes (en Italie, par exemple, le caractère obligatoire du PUT – Plan d'occupation des terres – souligne la nécessité de concevoir et de planifier les destinations des matériaux et leur utilisation, ainsi que la caractérisation pour un suivi constant par les autorités de contrôle ; en France, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire a conduit à renforcer l'importance de la réutilisation, de la traçabilité et du reporting).

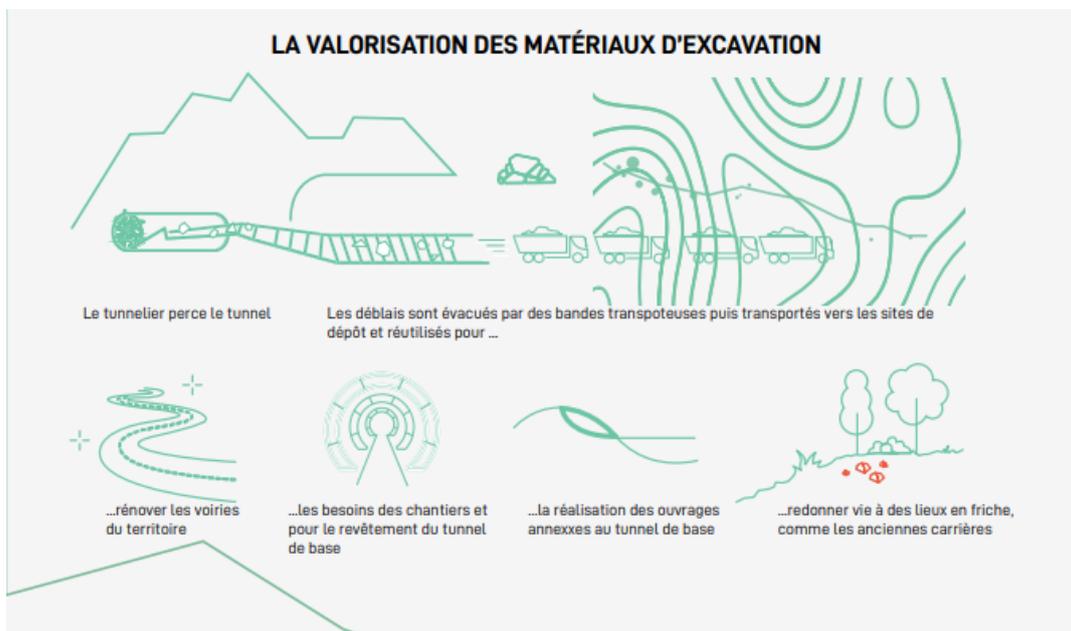
À l'instar de la réglementation binationale anti-matériaux, le projet de **TELT aspire à devenir un exemple de gestion binationale des matériaux d'excavation**, suivis et contrôlés au sein du site unique de TELT, dans le but de maximiser le potentiel de valorisation et de réduire le stockage temporaire et final, l'extraction dans des carrières d'agrégats externes et le transport par camion.



Découvrez la [Valorisation des matériaux d'excavation](#)

Le thème de l'optimisation de la réutilisation des matériaux d'excavation est également étroitement lié à l'innovation, et à cette fin, TELT a conclu les partenariats suivants :

ADVANTECH	REMATCH	GRAND PARIS et CERN
Un projet de recherche avec l'Université polytechnique de Turin pour développer de nouvelles technologies de caractérisation et formules pour le béton vert.	Un partenariat franco-allemand de R&D financé par la Commission européenne.	Des échanges d'expériences.
 <p>Politecnico di Torino</p>	 	<p>Société du Grand Paris</p> 



LA GESTION BINATIONALE DES MATÉRIAUX D'EXCAVATION : UNE RÉALITÉ

L'accord, qui a nécessité plus de trois ans, a été approuvé lors de la réunion de la Commission intergouvernementale à Rome en décembre 2022. La proposition de transport transfrontalier des matériaux d'excavation sur le « chantier unique » du Lyon-Turin a été adoptée par la CIG.

L'accord devient opérationnel : pour la première fois en Europe, **la réutilisation binationale des matériaux d'excavation au sein des chantiers transfrontaliers d'un même ouvrage est autorisée**, l'ensemble des chantiers constituant un site unique dont le périmètre est défini dans le Traité international de 2012.

COLLABORATION AVEC LE CENTRE D'ÉTUDES DES TUNNELS

Au cours des deux années à l'examen, TELT a poursuivi sa collaboration avec le CETU (Centre d'Études des TUnnels) sur la prise en compte des enjeux du développement durable dans le cadre des projets de construction souterraine, notamment en ce qui concerne l'analyse du cycle de vie des grandes infrastructures ferroviaires et le développement de solutions innovantes pour la gestion des matériaux d'excavation.



ODD 13 – Le suivi environnemental

Le Lyon-Turin est passé par les études d'impact sur l'environnement établies selon les réglementations des pays respectifs ; de la phase d'approbation à la phase actuelle d'exécution des travaux, ces exigences sont traduites en une série de mesures opérationnelles et d'actions de protection de l'environnement imposées, par le biais de clauses environnementales spécifiques, aux entreprises réalisant les travaux, et régulièrement contrôlées par Maîtrise d'œuvre et le Maître d'ouvrage TELT. En particulier, pour le contrôle et la coordination entre les différents chantiers pour les aspects environnementaux, **TELT a décidé de se doter en Italie d'une figure innovante appelée « Coordinateur environnemental » (COE)**. Il s'agit d'une prestation d'AMO (assistance à la Maîtrise d'ouvrage), dotée de toutes les compétences environnementales spécifiques (acoustique, qualité de l'air, qualité de l'eau, écologie, etc.) capables de garantir une approche unifiée sur tous les chantiers opérationnels.

La création de la coordination environnementale a permis la mise en place d'un véritable système environnemental intégré à l'intérieur et à l'extérieur du chantier.

Schématisation de la hiérarchie des domaines et des interrelations entre eux



Schématisation des interfaces entre les différentes figures du contrôle environnemental intégré



Découvrez la [Gestion responsable des ressources en Italie](#)

L'OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE

Côté français, pour que les effets des travaux sur l'environnement restent limités, TELT et les groupements d'entreprises délèguent le suivi des différentes composantes de l'environnement – air, bruit et vibrations, eau, faune et flore – à des sociétés spécialisées.

On peut citer le **partenariat avec ATMO Auvergne-Rhône-Alpes**, l'observatoire reconnu par le ministère de la Transition écologique et solidaire, pour le **suivi et l'information sur la qualité de l'air dans la région**.

L'objectif de cette collaboration est de mettre en œuvre une méthode innovante de surveillance de la qualité de l'air autour des chantiers du Lyon-Turin dans la vallée de la Maurienne.

À partir de 2022, TELT a rendu publics les résultats du suivi environnemental de tous les composants surveillés, et les bulletins de mise à jour sont en ligne dans une section du site Internet dédiée à l'Observatoire de l'environnement France.

Découvrez [l'Observatoire](#)
Téléchargez [le dernier bulletin ATMO pour 2022](#)

TELT VERS LA DÉCARBONATION

Dans l'intention d'être un exemple dans la gestion de tous les aspects environnementaux, TELT a également voulu se comparer à d'autres clients internationaux engagés dans des travaux similaires, afin de pouvoir inclure dans ses opérations, les meilleures pratiques et performances d'autres réalités industrielles. À cette fin, une **collaboration a été conclue avec Indura** sur le thème de la **décarbonation**.

LE SUIVI ET LES COLLABORATIONS EN ITALIE

En Italie également, l'initiative de transparence a conduit à la publication des **données du plan de suivi environnemental sur le site Web public de TELT**.

Le bulletin rapporte périodiquement un résumé de toutes les enquêtes réalisées sur les composantes environnementales air et eau, c'est-à-dire les résultats des activités de suivi environnemental pour les chantiers actifs du côté Italie Lyon-Turin – CO 04 – La Maddalena.

Préparés et partagés par TELT sur une base trimestrielle, les composants et paramètres rapportés sont ceux qui sont les plus représentatifs de l'état de l'environnement dans la zone entourant le site et donc descriptifs des impacts potentiels de l'intérieur vers l'extérieur du site.

Visitez la page des [Bulletins environnementaux](#)



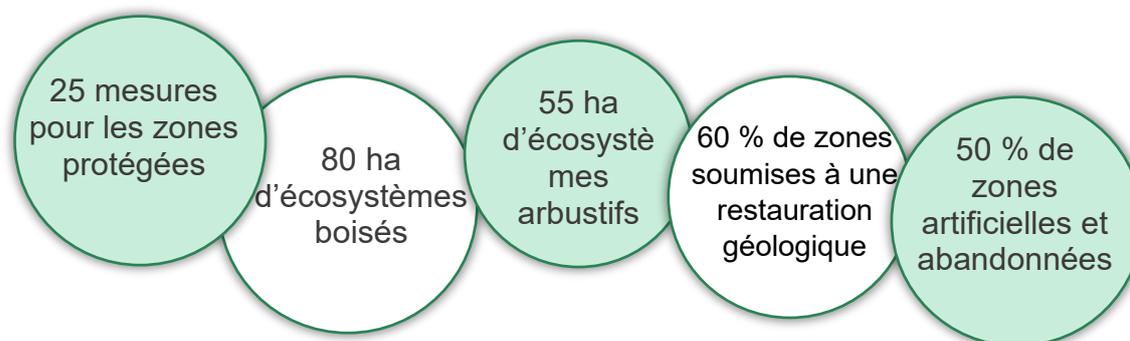
ODD 15 – Engagement en faveur de la biodiversité

L'engagement de TELT : trouver la bonne formule pour construire des infrastructures résilientes et durables, capables de gérer la relation avec l'environnement non seulement dans le respect des normes réglementaires mais aussi dans le but d'**améliorer et de fournir des opportunités aux communautés locales**.

La flore, la faune et les écosystèmes locaux sont d'autres aspects environnementaux particulièrement importants pour la société. En effet, réaliser un projet dans un écosystème aussi riche, hétérogène et délicat que les Alpes constitue un sacré défi. Il s'agit de connaître en profondeur ses caractéristiques, d'éviter les impacts sur les habitats, de minimiser les impacts sur les nombreuses espèces protégées.

Investir dans des projets de renaturation et de restauration des caractéristiques écologiques afin de ne pas nuire à l'état de conservation de la biodiversité alpine, conformément à l'ODD 15.

- **Pour ce faire, TELT collabore avec des écologistes, des biologistes, des experts en botanique, des professeurs et chercheurs universitaires et d'autres professionnels, ainsi qu'avec des associations, des communautés locales et de nombreux autres partenaires.**



Découvrez l'[Engagement en faveur de la biodiversité chez TELT](#)

INITIATIVES EN ITALIE ET EN FRANCE

EN ITALIE : UN GROUPE DE RECHERCHE POUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ LE LONG DES INFRASTRUCTURES LINÉAIRES

La vallée de Suse abrite un vaste patrimoine naturel, avec une faune et une flore riche en variétés interdépendantes. Pour l'implantation de ses chantiers, TELT, en plus de se conformer aux exigences environnementales réglementaires, a choisi de s'engager dans la **protection de la biodiversité**, en activant une **collaboration scientifique multidisciplinaire avec l'Université de Turin**. La recherche s'est articulée, en collaboration avec TELT, en activités de suivi saisonnier.

- C'est la première fois en Europe que ce type de **collaboration multidisciplinaire est mis en œuvre pour la biodiversité** et qu'une **expérience scientifique concernant la flore et la faune d'un écosystème entre dans le processus législatif d'une infrastructure linéaire**.

Les interventions proposées dans les protocoles expérimentaux ont été réalisées sur une période de trois ans (2019-2021) : **un laboratoire à ciel ouvert** teste l'efficacité de la recherche avec une application totalement nouvelle des solutions identifiées.

La Région Piémont accompagne le projet et le respect des prescriptions à travers des tableaux techniques thématiques.

- **2 départements universitaires**
- **1 laboratoire de recherche dédié**
- **1 091 espèces suivies**



EN FRANCE : DE MULTIPLES INITIATIVES POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL

TELT met un maximum de rigueur et d'engagement dans la mise en œuvre des mesures compensatoires et leur suivi à long terme, ce qui constitue la valeur ajoutée de la stratégie de conservation de la biodiversité. L'engagement compensatoire global s'élève à **82 hectares** pour les **milieux forestiers** et **86 hectares** pour les **milieux ouverts et arbustifs**. À cela s'ajoute la compensation par des milieux pionniers, concernant principalement le crapaud calamite (*Bufo calamita*), qui fait l'objet d'une compensation fonctionnelle par la création de sites de reproduction pérennes.

D'autres mesures visent à préserver le papillon apollon (*Parnassius apollo*) pour les insectes, la huppe fasciée (*Upupa epops*) et le Petit-duc scops (*Otus scops*) pour les oiseaux, ou encore le grand fer à cheval (*Rhinolophus ferrumequinum*) pour les chiroptères. Certaines de ces espèces sont représentatives des sites d'importance communautaire (SIC) du Perron des Encombres et des formations forestières et herbacées sèches des Alpes internes.

- **3 grands types d'habitats naturels**
- **23 projets de compensation faune-flore**
- **100 espèces protégées touchées, ainsi que des dizaines d'espèces non protégées**
- **190 hectares de sites dédiés à la biodiversité**

- **21 partenaires du territoire**

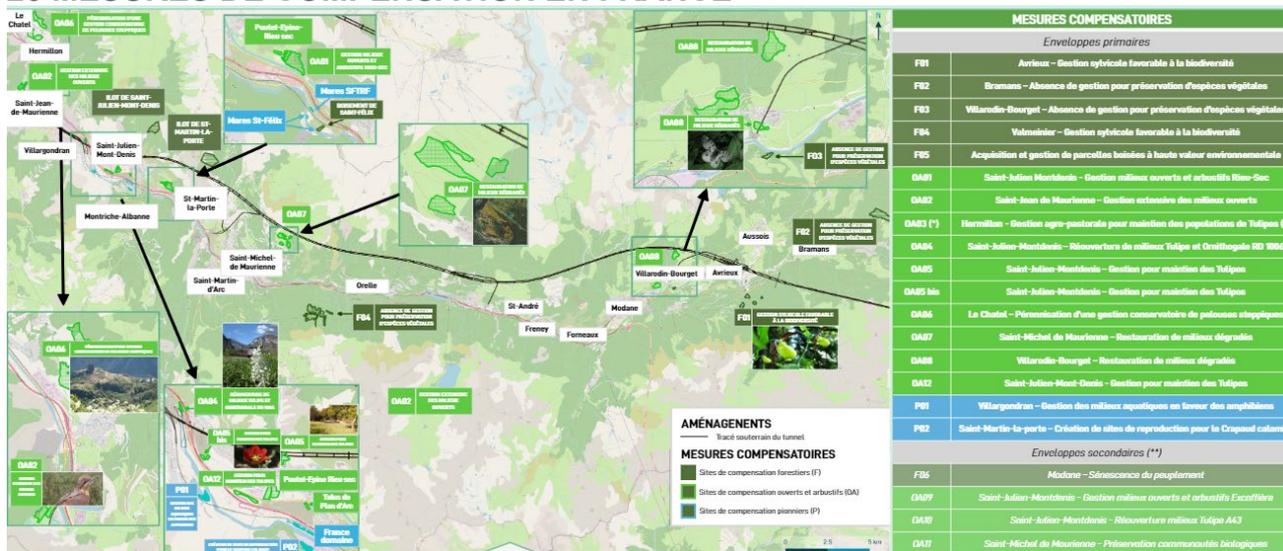
parmi lesquels :



- **22 espèces prioritaires**

dont : la tulipe de Maurienne (flore), le papillon Apollon (insecte), le crapaud calamite (amphibien), le colobe lisse (reptile), la huppe fasciée (oiseau), le grand rhinolophe (mammifère).

25 MESURES DE COMPENSATION EN FRANCE



Découvrez le bilan des [Bilan des mesures de compensation en France](#)

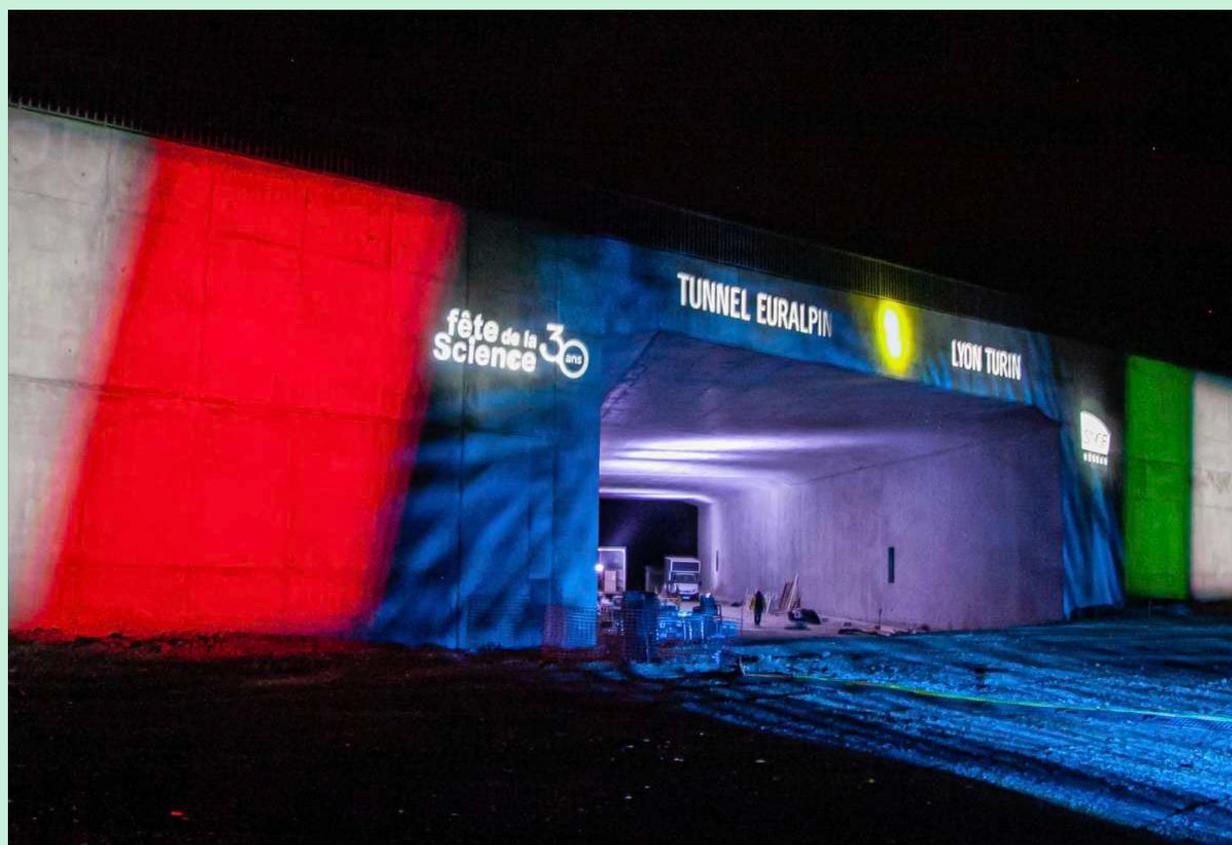
TELT OUVRE LES PORTES DE SES CHANTIERS POUR LA FÊTE DE LA SCIENCE

Depuis deux ans, TELT a organisé plusieurs manifestations pour faire connaître le chantier Lyon-Turin en Maurienne. Accompagnés de techniciens, les visiteurs ont pu visiter les installations du chantier et découvrir les prochaines étapes de la construction du tunnel de la ligne Lyon-Turin.

Pour l'édition 2022, axée sur le « réveil climatique », des **événements avec les écoles dédiés à la biodiversité** ont notamment été organisés. TELT a organisé des ateliers pour découvrir les mesures d'accompagnement pour les jeunes écoliers autour des chantiers de Maurienne.

- Au total, 90 élèves du lycée de Saint-Etienne-de-Cuines se sont rendus sur la commune de Saint-Michel-de-Maurienne, au lieu-dit Le Chêne, pour **découvrir les opérations de surveillance d'une source et d'un bassin versant**.
- Un autre atelier a été organisé dans le hameau de Thyl, où les participants se sont **familiarisés avec la compensation agro-pastorale pour la réhabilitation des parcelles des agriculteurs**, avec une visite de la restauration écologique et la réouverture de l'environnement, de l'approvisionnement en eau et de l'accès à l'agriculture.

Le promoteur public était également présent, avec un stand, au Village des Sciences de Chambéry, où les participants ont pu s'immerger dans les chantiers du Lyon-Turin grâce à des dispositifs de réalité virtuelle.



FOCUS SUR L'ERICA CARNEA – LA BRUYÈRE DES NEIGES

Le projet de recherche binational a impliqué l'Université de Turin – Département des sciences agricoles, forestières et alimentaires (DISAFA), le Conservatoire botanique national alpin de Gap (CBNA) et l'Institut national de recherche sur l'agriculture et l'environnement de Paris Cedex (INRAE).

Appelée aussi « bruyère des neiges », car ses petites fleurs rose vif s'épanouissent dès la fonte des neiges, cette plante est protégée dans les montagnes de Savoie et de la région de Turin. **Étudier l'habitat de l'espèce et proposer des approches innovantes pour contribuer à la sauvegarde de la plante** sont les objectifs du projet de recherche binational, inclus dans les mesures d'accompagnement des travaux du côté français.

Les données recueillies jusqu'à présent, qui permettront de **délimiter la niche écologique de l'espèce** *Erica carnea* dans les Alpes occidentales, confirment la vulnérabilité de ces populations isolées aux marges de la distribution de l'espèce. Pour cette raison, des recherches plus approfondies au moyen d'analyses génétiques pourraient être utiles pour comprendre l'éventuel isolement génétique près de Meana di Susa et la diversification des populations. Par exemple, la présence d'*Erica carnea* dans les Valli di Lanzo, sur un substrat constitué de roches serpentines et l'absence de l'habitat typique couvert de conifères de l'Erico-Pinion, est particulièrement curieuse.



La pépinière forestière « Carlo Alberto » de Fenestrelle (TO) expérimente actuellement la multiplication par bouturage de l'écotype *Erica carnea* de Meana di Susa. Si la multiplication est réussie, il pourrait être possible de **planifier un projet de conservation in situ** dans les vallées franco-italiennes, en préservant les noyaux de pin sylvestre, qui représentent l'habitat préféré de l'espèce. Cela pourrait permettre une expansion partielle des populations, réduisant le risque d'extinction locale des populations restantes, surtout si elles sont isolées comme celles de Meana.

Pour approfondir l'étude de son écologie, **l'ouverture de la couverture arborée**, c'est-à-dire le niveau d'éclairage au sol, a également été **mesurée** pour chaque parcelle. Ce paramètre a été évalué à l'aide de photos hémisphériques.

En plus de son abondance, d'**autres paramètres** d'*Erica carnea* ont été mesurés :

- la hauteur au-dessus du sol, comme indicateur de la *vigueur* de la plante ;
- la longueur du rameau de l'année, comme indicateur de *croissance* ;
- le degré de floraison, comme indicateur de la capacité de *reproduction*.



ODD 16 – Lutter contre la corruption et pour la transparence

TELT assure une surveillance importante avec l'implication de plusieurs cellules de la société, à travers l'analyse des risques, l'audit, la formation et l'audit interne.

En ce qui concerne la gestion des risques dans le domaine de la fraude et de la corruption, l'analyse spécifique menée en 2020 a montré une augmentation **de 50 % à 80 %** pour les risques gérés : cette augmentation significative est essentiellement associée à la formalisation des procédures d'exécution des contrats, car la spécificité du contexte de TELT a toujours lié la plupart des risques de fraude et de corruption à ce domaine.



DISPOSITIF D'ALERTE ÉTHIQUE

En 2021, TELT a mis en œuvre, par le biais de la révision du Code d'éthique, le mécanisme d'alerte éthique. Une procédure d'alerte éthique garantissant l'anonymat a été publiée sur le site Web de l'entreprise et, à partir de 2022, la plateforme en ligne « Integrity Line » a également été mise à disposition. Dans le cadre du système d'alerte éthique, il est possible de signaler rapidement et facilement des préoccupations concernant des fautes réelles ou présumées susceptibles de nuire à l'entreprise ou au bien-être des personnes.

TELT protège le lanceur d'alerte contre toute forme de représailles pour dénonciation et garantit une confidentialité maximale.

LE PROGRAMME D'ALERTE ETHIQUE DE TELT				
				
Fournit des informations claires au public sur la manière de lancer l'alerte	Permet de lancer une alerte écrite et anonyme	Prévoit d'informer le lanceur d'alerte de l'état d'avancement de l'affaire	Il contient une politique sécurisée sur traitement des données	Dispose d'un système de protection solide contre les lanceurs d'alerte

Découvrez le [Programme d'alerte éthique de TELT](#)
 Découvrez la [Plateforme Integrity Line](#)

PARTENARIAT POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

TELT collabore activement avec la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (une administration française relevant du ministère de l'Économie).

Pour mieux exercer ce contrôle contre les pratiques anticoncurrentielles, et pour mieux les faire connaître, TELT en 2021 :

- a organisé des sessions de formation pour les employés avec la **DGCCRF** ;
- a signé un protocole avec la **Guardia di Finanza** pour prévenir les infiltrations et sensibiliser le personnel aux outils de lutte contre la corruption ;
- a également organisé un atelier avec la collaboration de **Transparency International France**.





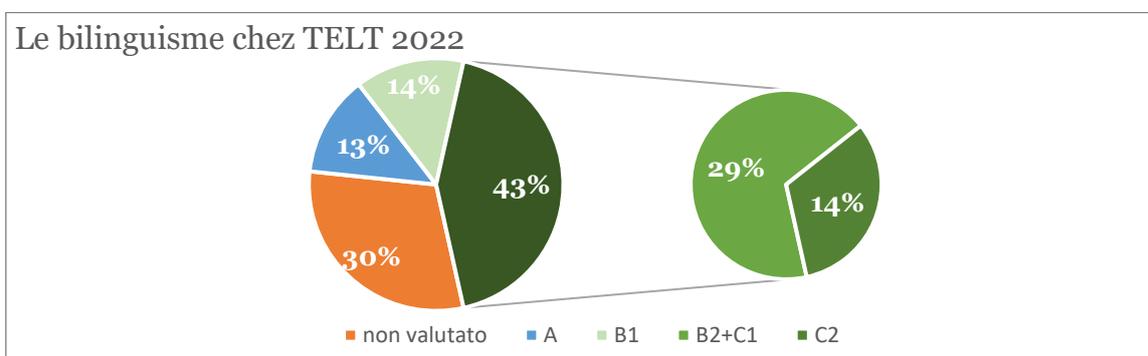
ODD 17 – TELT, un exemple de coopération franco-italienne

En tant que promoteur public binational, TELT est un cas unique (et exemplaire) d'intégration entre les identités française et italienne. Le binationalisme se reflète dans certains aspects clés du fonctionnement de la société : en commençant par les postes prioritaires établis par les statuts – le Président et le Directeur juridique sont Français, le Directeur général et le Directeur administratif et financier sont Italiens – jusqu'à la langue parlée au sein de TELT, un bilinguisme fait d'*intercompréhension* (impliquant environ 55 % des employés de TELT dans des cours d'italien et de français et 65 % du personnel est bilingue). En cascade, tous les domaines d'intervention managériale sont influencés par cette double identité. Le bilinguisme est confirmé comme un atout de l'entreprise.

L'importance d'approfondir le **caractère binational** ressort en particulier de certains stimuli externes tels que l'appréciation par la direction de l'UE de la gestion réellement intégrée des deux âmes du projet, la française et l'italienne (cet aspect pourrait valoir à TELT une contribution européenne de +5 %), et la constatation de la part des certificateurs de la norme qualité ISO 9001 (Afnor) **de l'engagement envers le biculturalisme comme « point fort » de l'entreprise.**

Un premier résultat d'entreprise important du renforcement du binationalisme est la naissance de « **TELT Community** », la première association binationale de représentants du personnel, dédiée au bien-être, qui combine l'obligation de gestion française d'un budget pour les initiatives de bien-être des employés (exercée par le CSE, le Comité Social d'Entreprise) avec la gestion volontaire de ce chapitre prévue par la loi italienne.

Le projet de recherche **UniMib-Grenoble** répond à la volonté de développer et de consolider le binationalisme de la société. Une étude a également été développée sur le thème du bilinguisme.



La complexité, le dynamisme et la recherche constante d'un équilibre de la binationalité au sein de TELT sont bien illustrés par les façons dont les deux langues sont utilisées en parallèle.

Le bilinguisme est en fait une contrainte qui est interprétée et réinterprétée en fonction des situations et des modes de communication.

ANTIMAFIA ET SÉCURITÉ SANS FRONTIÈRES : UN CHANTIER EUROPÉEN

L'exemplarité de TELT dans l'intégration binationale découle avant tout d'une gestion juridique positive entre la France et l'Italie. L'Accord de 2012 stipule que le promoteur public du tunnel de base transfrontalier doit être particulièrement engagé dans la lutte contre la mafia et la corruption.

Avec la création de TELT et l'Accord de 2015 pour le lancement des travaux définitifs, les États ont confié à la Commission intergouvernementale la tâche de rédiger un règlement des contrats qui tiendrait compte de l'expérience italienne du *Code antimafia* et des règles sur la lutte contre la corruption de l'Ordonnance française.

Le règlement, issu de ce processus de comparaison au sein de la CIG, est un exemple unique en droit international européen de lutte contre la mafia au-delà des limites territoriales des chantiers : tous les fournisseurs, quelle que soit leur nationalité, sont contrôlés selon les règles strictes du Code italien (en remontant jusqu'aux membres de la famille et aux cohabitants des associés).

- **En 2018, la structure binationale composée des 2 préfets de Turin et de la région Auvergne-Rhône Alpes a également été mise en place.**

Découvrez la [Collaboration binationale antimafia](#)

Lisez le livre : « [Per un'opera senza mafie](#) » (Pour des travaux sans les mafias)



PLAN TRIENNAL DE DURABILITÉ 2022-2025

Le plan de durabilité représente la **vision stratégique de TELT en matière de durabilité** et répond à certains des défis mondiaux (les objectifs de développement durable des Nations Unies) en traduisant les engagements pris, par le biais du pacte d'intégrité et de durabilité, en objectifs qualitatifs et quantitatifs qui peuvent être mesurés dans le temps (cibles).

Grâce à cette stratégie, TELT est en mesure de gérer durablement la réponse aux défis des marchés d'aujourd'hui et de demain.

Approuvé par le Conseil d'administration le 22 juin 2022, il se compose de :

- 6 thèmes matériels
- 27 engagements en matière de durabilité
- 38 objectifs à atteindre à moyen terme



Ce plan représente un **tableau de bord de suivi du processus de durabilité** qui soutiendra **l'auto-évaluation par TELT de ses performances et le dialogue avec les parties prenantes** sur les 6 questions matérielles identifiées, à savoir :

- ✓ l'identité et l'approche de la durabilité ;
- ✓ l'utilisation durable des ressources et la lutte contre le changement climatique ;
- ✓ les personnes et les droits de l'homme ;
- ✓ gouvernance, risque, éthique et conformité aux ODD ;
- ✓ continuité, innovation et chaîne de valeur ;
- ✓ l'impact social.

Le tableau ci-dessous identifie les actions envisagées dans le plan et mises en œuvre en 2022.

Identité et approche de la durabilité

Identification et nomination d'un responsable Diversité et Inclusion (réfèrent handicap)



Adhésion au Pacte mondial des Nations unies (de signataire à participant)



Élargissement de l'engagement en faveur de la durabilité avec les investisseurs et les parties prenantes



Utilisation durable des ressources et lutte contre le changement climatique

Sensibilisation à l'augmentation du pourcentage de véhicules respectueux de l'environnement (par exemple, à l'hydrogène) dans le parc des engins de chantier



Personnes et droits humains

Bien-être et identité

Mesure de l'engagement et de la satisfaction des employés



Définition d'un plan de consolidation/développement de l'identité fondé sur une culture d'entreprise intégrée à la durabilité



Diversité

Partenariats pour la valorisation des ressources en matière de handicap



Poursuite des actions spécifiques pour identifier et réduire les inégalités, principalement



Réduction de l'écart de rémunération entre les sexes



Plein respect de la loi 68/69



Réduction des préjugés inconscients



Santé et sécurité au travail

Maintien de la certification ISO 45001 en matière de sécurité au travail et planification de la mission S



Gouvernance, risque, éthique et conformité aux ODD

Achèvement du système d'alerte éthique



Processus de certification ENVISION pour les infrastructures durables

Continuité, innovation et chaîne de valeur

Renforcement des technologies de l'information visant à réduire les incidents informatiques

